34e ANNEE — T. XLIX

N° 1132 — 19 octobre 1952



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 40 francs
Abonnement { Un an : 875 francs
Six mois : 475 francs }

ACTES DE S. S. PIE XII

DIRECTIVES DU SAINT-PÈRE
pour les Ordres et Congrégations religieuses de femmes
(15 septembre 1952)

Voici l'allocution qui a été prononcée en français par le Saint-Père, au cours de l'audience qu'il a accordée, le lundi 15 *septembre, aux Supérieures générales des Instituts et Congrégations féminines de droit pontifical qui, pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise, se trouvaient réunies en Congrès à Rome, convoquées par la Congrégation des Religieux* (1) :

Nous vous adressons Notre salut paternel, très chères Filles, qui êtes venues en si grand nombre au Congrès international des Supérieures générales des Ordres et Congrégations de femmes et qui, à la fin de vos travaux, au moment de mettre en œuvre les résultats de vos délibérations, venez chercher auprès de Nous la bénédiction du Vicaire du Christ.

Lorsque la Sacrée Congrégation des Religieux Nous proposa de réunir ce Congrès, Nous crûmes devoir réfléchir : une entreprise de caractère international comme celle-ci exige toujours des dépenses considérables de temps, d'argent et d'effort personnel. Il fallait cependant admettre sa nécessité ou en tout cas sa grande utilité. En fait, Nous avons cru devoir Nous rendre au bien-fondé des motifs présentés et l'imposante assemblée que Nous avons ici sous les yeux, vos regards, toute votre attitude Nous disent que, durant ces jours, une immense bonne volonté était à l'œuvre.

Oui, très chères Filles, les échos du Congrès, qui vient de se terminer, ont proclamé avec quel sérieux vous envisagez le service de Dieu et combien vous voulez vous dépenser pour vos familles religieuses et pour l'Eglise. A cette fin, vous souhaitez entendre de Nous un mot de consolation, d'encouragement et quelques directives.

Il y a juste un an, Nous avons traité en détail une série de questions qui concernent le bon état des Ordres et Congrégations de religieuses éducatrices et leur adaptation convenable à la situation actuelle (1). Un certain nombre, sinon la plupart des indications que Nous donnions alors, valent aussi pour toutes les autres Congrégations de religieuses. Les expériences de l'année qui vient de s'écouler Nous invitent à attirer votre attention sur les directives que Nous formulions à cette époque. Nous vous demandons de vous y conformer courageusement lorsque vos Sœurs et votre propre expérience vous disent que le moment est venu de tenir compte intelligemment des formes de vie actuelles.

La crise des vocations religieuses.

Nous avons pour vous parler ainsi un motif bien spécial. Vous savez que les Ordres de femmes traversent une crise assez grave : Nous voulons dire la baisse du nombre des vocations. Cette crise n'a certes pas encore atteint tous les pays. Même là où elle sévit, son intensité n'est pas égale partout. Mais déjà maintenant, dans une série de pays européens, elle est inquiétante. Dans une région où, il y a vingt ans, la vie religieuse féminine était en pleine

---

(1) Cf. *l'Osservatore Romano* du 21. 9. 1952. — Les sous-titres et les notes sont de *la D. C.*

(1) Cf. *D. C.* n° 1106 (21 oct. 1951), col. 1285 et suiv. ; n° 1126 (27 juill. 1952), col. 903 et suiv.

efflorescence, le nombre des vocations a baissé de moitié. Et cependant, autrefois, de sérieuses difficultés entravaient la vocation des jeunes filles, tandis qu'à notre époque les conditions extérieures semblent y pousser et l'on croirait devoir se mettre en garde contre des vocations fictives.

Certaines responsabilités.

Nous ne voulons pas traiter en détail de cette crise qui Nous cause de lourds soucis. Une autre circonstance Nous en fournira l'occasion. Aujourd'hui, Nous voulons uniquement Nous adresser à ceux qui, prêtres ou laïques, prédicateurs, orateurs ou écrivains, n'ont plus un mot d'approbation ou de louange pour la virginité vouée au Christ; qui, depuis des années, malgré les avertissements de l'Eglise et à l'encontre de sa pensée, accordent au mariage une préférence de principe sur la virginité ; qui vont même jusqu'à le présenter comme le seul moyen capable d'assurer à la personnalité humaine son développement et sa perfection naturelle (1). Ceux qui parlent et écrivent ainsi, qu'ils prennent conscience de leur responsabilité devant Dieu et devant l'Eglise. Il faut les mettre au nombre des principaux coupables d'un fait dont Nous ne pouvons vous parler qu'avec tristesse : alors que, dans le monde chrétien et même partout ailleurs, retentissent aujourd'hui plus que jamais les appels aux Sœurs catholiques, on se voit bien à regret forcé d'y donner coup sur coup une réponse négative ; on est même parfois contraint d'abandonner des œuvres anciennes, des hôpitaux et des établissements d'éducation — tout cela parce que les vocations ne suffisent pas aux besoins.

Coutumes et costumes qu'on peut adapter.

Pour vous-mêmes, voici Nos recommandations : dans cette crise des vocations, veillez à ce que les coutumes, le genre de vie ou l'ascèse de vos familles religieuses ne soient pas une barrière ou une cause d'échecs. Nous parlons de certains usages qui, s'ils avaient jadis un sens dans un autre contexte culturel, ne l'ont plus aujourd'hui, et dans lesquels une jeune fille vraiment bonne et courageuse ne trouverait qu'entraves pour sa vocation. Dans Notre exposé de l'an passé, Nous en avons donné différents exemples. Pour revenir en un mot sur la question du vêtement : l'habit religieux doit toujours exprimer la consécration au Christ ; c'est cela que tous attendent et désirent. Pour le reste, que l'habit soit convenable et réponde aux exigences de l'hygiène. Nous ne pouvions qu'exprimer Notre satisfaction, lorsque, dans le courant de l'année, Nous vîmes que l'une ou l'autre Congrégation avait déjà tiré quelques conséquences pratiques à cet égard. En résumé, dans ces choses qui ne sont pas essentielles, adaptez-vous autant que vous le conseillent la raison et la charité bien ordonnée.

---

(1) Cette grave question de la crise des vocations religieuses féminines avait déjà été l'objet d'une note de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France, en mars 1949. Cf. *D. C.* n° 1044 (5 juin 1949), col. 731.

Deux exhortations instantes.

Ceci dit, Nous vous proposons, très chères Filles, deux exhortations instantes :

1° *Une affection maternelle dans la direction de vos Sœurs.*

Il est sans doute vrai, comme le prétend la psychologie, que la femme revêtue de l'autorité ne réussit pas aussi facilement que l'homme à doser exactement la sévérité et la bonté, à les équilibrer. Raison de plus pour cultiver vos sentiments maternels. Dites-vous bien que les vœux ont exigé de vos Sœurs, comme de vous-mêmes, un grand sacrifice. Elles ont renoncé à leur famille, au bonheur du mariage et à l'intimité du foyer. Sacrifice de haut prix, d'une importance décisive pour l'apostolat de l'Eglise, mais sacrifice tout de même. Celles de vos Sœurs dont l'âme est la plus noble et la plus affinée ressentent ce détachement de la façon la plus vive. La parole du Christ « Celui qui, ayant mis la main à la charrue regarde en arrière, n'est pas apte au royaume de Dieu » trouve ici son application intégrale et, aujourd'hui encore, sans réserve. Mais l'Ordre doit remplacer la famille, autant qu'il se peut, et vous, les Supérieures générales, vous êtes appelées en premier lieu à insuffler à la vie commune des Sœurs la chaleur des affections familiales.

Aussi devez-vous vous-mêmes être maternelles dans votre comportement extérieur dans vos paroles et vos écrits, même si parfois vous devez vous dominer ; soyez-le pardessus tout dans vos pensées intimes, vos jugements et, autant que possible, votre sensibilité. Demandez chaque jour à Marie, Mère de Jésus et notre Mère, qu'elle vous apprenne à être maternelles.

2° *La formation de vos Sœurs au travail et à la tâche qui leur incombe.*

Ici pas de mesquinerie, mais soyez larges de vues. Qu'il s'agisse d'éducation, de pédagogie, de soin des malades, d'activités artistiques ou autres, la Sœur doit avoir ce sentiment : la Supérieure me rend possible une formation qui me met sur un pied d'égalité avec mes collègues dans le monde. Donnez-leur aussi la possibilité et les moyens de tenir à jour leurs connaissances professionnelles. Cela aussi Nous l'avons développé l'année passée. Nous le répétons afin de souligner l'importance de cette exigence pour la paix intime et l'activité de vos Sœurs.

Les encouragements du Père.

Vous venez, très chères Filles, de toutes les parties du monde, de près et de loin. Dites à vos Sœurs que Nous les remercions pour leur prière dont Nous avons tant besoin ; pour leur bon exemple, qui aide puissamment à confirmer tant de catholiques dans leur foi et à conduire vers l'Eglise tant de ceux qui ne lui appartiennent pas ; pour leur travail au service de la jeunesse, des malades et des pauvres dans les Missions, sous beaucoup d'autres formes qui toutes sont précieuses pour l

croissance et l'épanouissement du règne de Jésus-Christ sur les âmes. Dites à vos Sœurs que Nous leur accordons toute Notre affection ; que leurs soucis sont Nos soucis ; leurs joies, Nos joies ; que, par-dessus tout, Nous leur souhaitons la double force du courage et de la patience dans l'œuvre de leur propre perfection et pour l'apostolat que leur divin Maître et Epoux leur a assigné.

En signe de Notre bienveillance paternelle et comme gage de la grâce et de l'amour triomphants du divin Cœur, Nous vous accordons, très chères Filles, à vous, à vos Sœurs et à vos œuvres, Notre Bénédiction apostolique.

Allocution de S. S. Pie XII aux membres de la Conférence diplomatique de l'Organisation internationale de l'aviation civile (23. 9. 1952)

Conduits par leur président, le Dr Tommaso Perassi, les membres de la Conférence diplomatique de l'Organisation internationale de l'aviation civile ont été reçus en audience par le Souverain Pontife, qui leur a adressé en français l'allocution suivante, dans laquelle il met en valeur l'intérêt que présentent pour la paix de bonnes réglementations juridiques internationales (1) :

Nous apprécions vivement, Messieurs, votre déférent hommage et le désir que vous manifestez de Nous intéresser à vos travaux. Vous savez avec quelle sollicitude Nous suivons et encourageons tous les efforts de ceux qui, responsables du progrès bien ordonné de notre civilisation, consacrent leur activité à faire régner entre les individus et les nations plus de compréhension et de respect mutuel, et qui, à cette fin, élaborent un ensemble de règles juridiques destinées à faciliter la solution pacifique des problèmes délicats que suscite la complexité toujours plus vaste des relations humaines. Ainsi pourrions-Nous vous exprimer tout l'intérêt que Nous portons à cette première Conférence diplomatique réunie par l'Organisation internationale de l'aviation civile. Parmi les traits caractéristiques de notre époque et de ses vingt dernières années en particulier, le développement extraordinaire de l'aviation tient une place de choix. On regrettera, sans doute que, parmi les motifs d'une évolution si rapide, il faille ranger les nécessités d'un conflit inhumain. Mais au moins peut-on se réjouir de voir appliquer maintenant au service de la paix les découvertes et les perfectionnements magnifiques dont a bénéficié la navigation aérienne. Celle-ci compte à présent parmi les moyens de contact privilégiés entre les divers pays. Non seulement ces conquêtes spectaculaires ont attiré sur elles l'attention générale, mais l'augmentation de la vitesse, de la sécurité, l'intensification du trafic lui gagnent un nombre croissant d'usagers, la désignent tout naturellement pour les communications rapides à longues distances. Un réseau de plus en plus serré se tisse autour du globe, qui trace des chemins directs entre les pays les plus éloignés.

On comprend, dès lors, que surgissent à cette occasion des problèmes juridiques nouveaux, qui demandent l'adaptation et la mise au point des conventions anciennes. La question à laquelle vous vous attachez Nous paraît, dans ses données toutes matérielles, un exemple type des situations juridiques créées par notre civilisation. Pour démêler le jeu des responsabilités dans le cas de dommages causés au sol à des tiers par un appareil étranger et pour en assurer la juste réparation, il faut posséder sans doute une connaissance théorique des principes du droit et de leurs applications actuelles, mais il n'est pas moins nécessaire de réaliser l'entente des différents pays au sujet des points de procédure et des mesures qui ne se déduisent pas immédiatement des principes généraux.

Vous mettez ainsi en œuvre les deux outils principaux grâce auxquels l'humanité édifie les civilisations : l'étude objective d'une situation donnée et l'accord des volontés, qui impose à cette civilisation de fait son cachet humain. Que surgissent des obstacles, des difficultés, des incertitudes, nul ne s'en étonnera. Mais il appartient à la volonté droite et sincère d'appeler à son aide tous les moyens raisonnables pour en triompher, pour amener aussi près que possible de leur perfection les institutions de défense et de protection ayant pour but de garantir les individus et les peuples des coups du hasard et de la mauvaise volonté. C'est le mérite des hommes de loi, qui s'appliquent à résoudre les problèmes d'apparence parfois modeste, mais dont trop souvent les graves conséquences révèlent la portée réelle.

Vous réunissez ainsi en votre tâche les deux extrêmes : continuateurs d'une tradition aussi vieille que l'humanité, vous en étudiez les points d'application dans une conjoncture issue de la vie la plus actuelle. Depuis que les hommes essayent d'organiser une communauté, ils ont éprouvé le besoin d'institutions juridiques, non pas d'abord pour sauvegarder les intérêts économiques ou financiers, mais pour permettre l'éclosion des vraies valeurs humaines, qui ne sauraient croître et s'épanouir sans la nécessaire garantie des personnes et des biens.

Il vaut la peine de continuer aujourd'hui la même entreprise. Sans doute vous attachez-vous dans l'immédiat à la protection d'intérêts temporels, mais il importe de se souvenir qu'ils conditionnent l'existence de biens supérieurs et tirent de là leur sens véritable. Les exigences les plus hautes de la personnalité humaine, son développement moral et religieux appellent aujourd'hui l'existence et le fonctionnement d'institutions destinées à prévenir les conflits que suscitent souvent entre les nations le souci de défendre leurs intérêts matériels. C'est pourquoi l'Eglise s'intéresse à vos travaux, les encourage et souhaite qu'ils contribuent à fortifier dans les relations internationales le climat de compréhension mutuelle. Elle sait que son message spirituel trouve un écho plus net et plus profond dans une atmosphère pacifiée, fruit des efforts conjugués de tous ceux qui, comme vous, s'attachent, dans leur spécialité, à réaliser un accord aussi universel que possible.

C'est dans ces sentiments que Nous vous félicitons de tout cœur. La Providence, qui sans cesse guide l'humanité sur les routes nouvelles où l'engage son désir de progrès et d'unification, ne manquera pas d'inspirer votre travail, et Nous prions Dieu de vous combler, ainsi que ceux qui vous sont chers, de ses meilleures bénédictions.

(1) D'après *l'Osservatore Romano* du 25. 9. 1952.

LETTRE DU SAINT-PÈRE

à la Fédération des femmes catholiques allemandes

(17 juillet 1952)

A l'occasion de la 13e *assemblée générale de la Fédération des femmes catholiques allemandes, le Souverain Pontife a adressé à sa présidente, Mlle Krabbel, une lettre autographe dont nous donnons ci-après la traduction* (1) :

A notre chère Fille Gerta Krabbel, présidente de l'Union des femmes catholiques allemandes.

L'Union des femmes catholiques allemandes, que durant de longues années vous avez conduite à travers des temps agités, avec une abnégation totale, une conscience calme et sûre du but à atteindre, avec un souci intelligent d'adaptation, le regard fixé sur Dieu, sur sa sainte volonté et sa grâce secourable, tient vers la fin de ce mois, à Bonn, sa 13e assemblée générale ; votre Union a sollicité de Notre part, vu l'importance du Congrès, un message aux déléguées et Notre bénédiction. Nous acquiesçons volontiers au vœu que vous Nous avez exprimé.

La femme dans l'évolution du monde.

Vous avez choisi comme thème de votre assemblée le sujet suivant : « Le mouvement catholique de la femme dans l'évolution du monde. » Votre Union vient d'achever ses premières cinquante années d'existence. Pendant ce laps de temps, bien des choses ont changé dans les divers mouvements féminins en général, et dans le mouvement catholique de la femme en particulier. Pour ne parler que de ce dernier, les buts qu'il s'était fixés au début du siècle et qui paraissaient nouveaux et surprenants, voire même trop osés et utopiques pour certains, ont été atteints et sont devenus des acquisitions solides, voire même traditionnelles ; la raison en est simple : l'entrée inévitable de la femme dans toutes les carrières et dans tous les domaines de la vie publique s'est accomplie sur un rythme encore plus rapide que ne s'est faite l'adaptation du mouvement catholique féminin à la situation nouvelle.

Toutefois les devoirs assumés et les droits acquis doivent être transmis, avec leur contenu que nature et révélation leur confèrent, selon la foi catholique, en sauvegardant un juste équilibre entre liberté et responsabilité, entre droit individuel et devoirs à l'égard d'autrui, entre égalité et subordination. L'éducation de la femme, la culture et l'action sociale continueront donc à progresser comme par le passé. Pareillement, en ce qui concerne l'aspect personnel, le but de votre Union a peu changé pour l'essentiel : les diverses couches du monde féminin que voulait alors rassembler en premier lieu l'Union catholique des femmes allemandes, sont encore aujourd'hui, peut-être plus qu'alors, destinées à recourir à sa direction, à sa protection et à son aide.

(1) D'après *l'Osservatore Romano*, édition française, 22. 8. 1952. Les sous-titres sont de *la D. C.*

Sauvegarder la dignité de la femme.

A un autre point de vue, on peut dire cependan que le but du mouvement catholique féminin s'es déplacé entre-temps d'une manière assez sensible Alors qu'il y a cinquante ans il s'agissait d'introduire la femme catholique dans les carrières e les fonctions publiques où l'appelaient les circonstances et auxquelles elle ne pouvait plus s refuser, aujourd'hui le devoir primordial consist peut-être à protéger la femme et à consolider s situation pour qu'elle ne perde pas, dans les nouvelles circonstances, sa dignité de personne comm femme et comme chrétienne. Il est vrai que d tout temps le mouvement catholique féminin a e comme but de former la femme pour en faire un personnalité complète et une authentique chrétienne. Mais aujourd'hui, Nous semble-t-il, ce dernier but est devenu central, il est devenu tellemen une nécessité de l'heure présente qu'il n'a pas certes, évincé les autres buts, mais les a nettemen mis au second rang.

Il semble que tout se soit ligué pour rendre difficile, voire impossible, à l'homme et au chrétien de sauvegarder la dignité de sa personne. L technique, les méthodes de la réclame et de l propagande, de la radio et du film, ne laissen plus guère de repos aux sens et empêchent ains tout accès vers un recueillement intérieur. Il s crée un type d'homme qui ne supporte plus d demeurer seul, ne serait-ce que pour une heure avec soi et avec son Dieu. L'industrialisation qui livr l'individu à l'entreprise ou à l'usine est en trai d'imposer ses méthodes également à l'agricultur La vie de société est caractérisée par les multipl interdépendances de l'individu et de la famill par rapport au pouvoir public, aux contrôl techniques, économiques et sociaux, aux central et aux organismes. La vie dans les grandes vill détermine d'une manière toujours plus indiscrèt la forme de l'existence humaine ; l'individu es continuellement résorbé par la masse.

Le danger d'une existence de masse.

Le caractère profondément tragique de cett évolution consiste dans le fait qu'elle se développ précisément au moment où des conceptions d'inspiration nettement matérialiste détruisent consciemment la personnalité humaine et tende à faire de l'individu un élément de la masse, e utilisant pour atteindre leur but, sans considération d'aucune sorte, la situation technique, économique et sociale.

Nous n'avons pas besoin de vous démontr quels effets délétères exerce précisément sur monde féminin et l'âme de la femme l'évoluti tendant vers une existence de masse. Les derniè vingt années vous ont fait faire des expérienc tragiques. Et le passé n'est peut-être qu'une répétition générale pour un conflit plus pénible encor

Il s'agit de la dignité de la femme chrétienne, de la jeune fille, de la célibataire, tout autant que de celle de l'épouse et de la mère ; il s'agit du mariage et de la famille chrétienne, de la fidélité conjugale, de l'enfant et de son éducation. Tous ces domaines saintement réservés ont déjà subi des assauts et des attaques ennemis dans une mesure telle que jamais l'expérience de l'Eglise ne les avait connus.

Ce qu'exige l'heure présente, à savoir mettre tout en œuvre pour développer chacun et chacune en une personnalité chrétienne qui, par soi-même, restera fidèle à Dieu et à sa providence en matière tant naturelle que surnaturelle, tout ceci vaut aussi pour votre Union. Nous avons le ferme espoir que vous garderez devant les yeux cet appel et que vous travaillerez et vous sacrifierez à sa réalisation dans les discussions de politique intérieure concernant le mariage, le droit des parents, l'école, et l'ordre social.

On parle tant de la culture européenne qu'il s'agit de sauver du passé ou de créer pour l'Europe unie de l'avenir. Que l'on se représente clairement ceci : cette culture européenne sera ou bien authentiquement chrétienne et catholique, ou alors elle sera consumée par le feu dévastateur de cette autre culture matérialiste pour qui ne comptent que la masse et la force purement physique.

Le chrétien, le catholique, n'est pas peureux. Sa foi le rend toujours confiant. Vous aussi, sœurs bien-aimées, vous devez l'être. Vous avez avec vous la saine nature humaine et la grâce divine. En construisant sur elles, puissiez-vous vous mettre au travail, avec toutes les ressources de vos forces, pour donner au Christ et à l'Eglise des femmes croyantes et fortes qui soient ouvertes aux problèmes du monde actuel et à la hauteur des exigences de l'époque, mais qui soient aussi capables de remonter le courant, disposées au sacrifice là où les commandements de Dieu et la conscience parlent clairement sans laisser d'échappatoire.

Comme gage de l'accomplissement de vos espoirs et de vos efforts, Nous accordons à la direction et aux membres de votre Union, avec Notre paternelle affection, la Bénédiction apostolique, en vous recommandant toutes à l'amour et à la protection de Marie, Vierge forte et Mère très pure.

Donné au Vatican, le 17 juillet 1952.

PIUS PP. XII.

— *Lumen Vitae.* **Milieux modernes et vie religieuse (numéro spécial). Présentation par Gabriel Le Bras. — Un vol. de 408 pages, 24 × 16 cm. Centre international d'études de la formation religieuse, 27, rue de Spa, Bruxelles.**

A la maison Bouvigne, sise aux abords de Breda (Hollande), s'est tenue, du 29 au 31 mars 1951, la IIIe Conférence internationale de sociologie religieuse. Environ 80 congressistes, représentant une douzaine de pays, s'y trouvaient. Ils ont été reçus par M. le chanoine J. Leclercq, professeur à l'Université de Louvain, président de la Conférence, et par Mgr Koenraadt, président du « Katholiek sociaal-kerkelijk Instituut » (Institut catholique de recherches sociales ecclésiastiques).

C'est aux travaux de cette conférence qu'est consacré ce numéro spécial de *Lumen Vitae.*

Dans son discours d'ouverture, M. le chanoine Leclercq précise quels sont les buts de la Conférence : ceux qui ont mission d'évangéliser doivent connaître l'état de la vie religieuse des populations qui leur sont confiées : « Il faut connaître avant d'agir, et pour cela considérer le réel à l'aide des méthodes d'observation sociale qui permettent d'atteindre des résultats précis. » Ce que M. Gabriel Le Bras exprime de cette façon concise : « La connaissance expérimentale des sociétés contemporaines en vue de composer des pédagogies rationnelles. »

Nous trouvons là réunis une série d'articles venus de trois parties du monde. Une première série est consacrée à des inventaires : en huit pays, le recensement a été fait de tous les auteurs qui analysent les cadres de la vie moderne pour expliquer la révolution des croyances et des usages, et bien souvent pour préparer les ajustements de l'Action catholique. La France, la Belgique et la Hollande apparaissent à la tête de ce mouvement de curiosité scientifique et d'inquiétude religieuse parce que c'est dans l'Extrême-Occident que l'apostasie des masses ouvrières a revêtu les formes les plus spectaculaires. Par contre, nous constatons qu'en Amérique du Nord cette branche de la sociologie s'est très peu développée.

Une deuxième série d'articles est consacrée à des exemples et à des études originales sur des sujets d'actualité. Citons entre autres : pour l'Allemagne, une étude de M. Emmeran Scharl sur « L'influence des évacués et des réfugiés sur la vie religieuse de la population rurale catholique ». Pour la France, l'exposé de M. J. Verscheure sur « Les aspects méthodiques d'une enquête menée dans le diocèse de Lille sur la pratique religieuse ». Aux Etats-Unis, le R. P. John L. Thomas, S. J., parle de « L'Eglise catholique aux Etats-Unis face au problème des mariages mixtes ». En Amérique latine, M. Georges Kibédi rend compte d'une enquête sur « L'influence du milieu sur la vie religieuse et morale de la classe ouvrière de Bogota », ou comment la misère conduit à la perte de la vie chrétienne et de la moralité la plus élémentaire.

Tous ceux, prêtres ou laïques, qui sont soucieux d'étendre le royaume de Dieu, qui veulent travailler efficacement à enrayer le mouvement de déchristianisation, liront avec profit cet ouvrage. Le cardinal Mercier n'a-t-il pas écrit : « Après la Bible, ce qu'il y a de plus important à étudier et de plus instructif pour le représentant du Christ sur la terre, c'est la société ? »

— *L'étoile contre la croix.* **Essai sur la persécution antireligieuse communiste d'après l'expérience vécue par l'Eglise de Chine, par le R. P. Dufay, M. E. P. — Un vol. 13 × 19, de 200 pages. Prix : 130 frs français. Procure des Commissions, Séminaire des Missions-Etrangères, 128, rue du Bac, Paris VIIe. C. C. Paris 5904-18. A Hongkong : Nazareth-Press, 144, Pokfulum Road, Hongkong.**

C'est un document de première main qui s'impose par sa valeur à tous ceux qui cherchent à connaître le sort des catholiques derrière le « rideau de fer » ou le « rideau de bambou ». Il s'agit de témoignage réunis par ceux mêmes qui ont vécu cette persécution et qui mettent à nu les méthodes encore malheureusement trop mal connues du communisme au pouvoir. L'auteur est connu de nos lecteurs qui ont apprécié la vigueur et la fermeté de son jugement et sa compétence dans la question présente. Les dernières pages montrent clairement que la grâce du Christ maintient l'Eglise persécutée et que les pires traitements n'ont pas raison de la foi de nos frères, les chrétiens de Chine.

— *Un martyr au pays du tigre* **(Nord-Annam, 1946), par Pierre Croidys. — Vol. 12 × 19 cm., 208 p., 375 francs. Editions Spes, 79, rue de Gentilly, Paris, XIIIe.**

Le pays du tigre, c'est la jungle annamite. Le martyr, c'est le P. Augustin Canilhac, un fils des Missions-Etrangères de Paris, missionnaire au châu-Laos pendant quarante-deux ans, martyr en juin 1946 des Vietminhs fortement installés à Hoi-Xuân, localité dont le P. Canilhac était curé. L'auteur nous donne un récit très vivant de l'apostolat missionnaire et un tableau rapide des premières intrigues des partisans du Viet-Minh en 1945.

QUESTIONS ACTUELLES

LES CATHOLIQUES ALLEMANDS ET AUTRICHIENS DEVANT LES DEVOIRS DE L'HEURE PRÉSENT

Le Katholikentag de Berlin

Message de S. S. Pie XII (10 août 1952)

Nous donnons ci-après le texte du message qui a été adressé par le Souverain Pontife aux 130 000 *participants du* 75e *Katholikentag allemand qui s'est tenu cette année à Berlin, du* 19 *au* 24 *août. Ce message a été lu à la séance solennelle d'ouverture par Mgr Wilhelm Weskamm, évêque de Berlin* (1) *:*

Très chers Fils et Filles de la catholique Allemagne ! C'est avec un sentiment de sollicitude paternelle que Nous répondons aujourd'hui aux instances de Notre vénérable Frère, l'évêque de Berlin, en envoyant au Congrès qui réunit cette année encore les catholiques d'Allemagne, Notre salut et Notre bénédiction.

Vous avez choisi Berlin comme lieu de votre Congrès : Berlin, que Nous ne pouvons oublier. Cette ville fut, en effet, Notre demeure pendant des années de joyeux et utile travail au service de l'Eglise et en faveur de votre peuple ; Berlin, au moment de sa prospérité la plus grande, jouit d'un prestige mondial à cause de son énorme développement industriel, ainsi que de son activité spirituelle, et est l'objet, aujourd'hui, de l'admiration universelle, à cause de son sort terrible — conséquence de la guerre et de l'après-guerre, — sort supporté par ses fils et ses filles avec un courage indomptable.

Vous avez choisi comme lieu de votre Congrès Berlin et vous y êtes venus de l'Est et de l'Ouest pour proclamer bien haut : nous faisons partie d'un même corps, et les années d'épreuves, au lieu de nous séparer et de nous diviser, ont renforcé en nous la conscience d'être frères et sœurs, et ont rendu toujours plus ferme notre volonté de rester tels. Et de même que l'Association Saint-Boniface s'adresse depuis cent ans aux catholiques allemands, pour les inviter à s'unir et à aider leurs frères dans la foi, partout où ceux-ci pourraient se trouver dans le besoin, de même la force vitale de cette union sacrée, et plus encore l'idée dont cette union est dominée, doit vous animer aujourd'hui : que les uns aident les autres et que personne ne se sente oublié ou abandonné ; que chacun sache : les autres pensent à moi, prient pour moi et sont prêts à me venir en aide.

« Dieu vit ! »

Vous avez placé votre Congrès sous le signe de la devise : « Dieu vit ! » Oui, Dieu vit et sa puissance s'étend d'un bout à l'autre de l'univers et le domine complètement (cf. *Sag.*, VIII, 1). Même les grandes villes, qui ne portent plus que très peu le signe de la foi, même les milieux qu[i] ont relégué Dieu en marge des choses et qui l'on[t] oublié, même ceux qui nient consciemment son exis[-]tence et vivent dans l'athéisme, vivent en lu[i] comme tout le reste, se meuvent en lui et sont e[n] lui (cf. *Act.*, XVII, 28). Et si les puissants de l[a] terre se réunissent en conseil pour prendre de[s] décisions, Dieu est au milieu d'eux, Dieu, dont l[a] Providence ne se trompe pas dans ses dessein[s] (ord. VIIe dim. après la Pentecôte). « La ter[re] entière est pleine de sa magnificence. » (*Is.*, VI, 3[)] Si l'un de votre peuple a prononcé la terrib[le] parole : « Dieu est mort », votre assemblée s'ins[-]crit en faux contre cette affirmation, comme un[e] protestation de feu. Puisse-t-elle faire résonner cla[i-]rement dans toute l'Allemagne le cri de « Die[u] vit ! » Nous plions les genoux devant lui, prê[ts] à accomplir sa volonté.

Votre assemblée, très chers Fils et Filles, q[ui] a lieu à Berlin, ce point névralgique d'intérêts [et] de mondes opposés, montre de façon expressiv[e] comment votre vie chrétienne doit s'accomplir a[u] milieu de tensions inconnues jusqu'à présent, q[ui] chargent toute la vie spirituelle et publique d'au[-]jourd'hui. Devant cet état de choses, Nous dés[i-]rons vous laisser deux directives :

Vivre dans la vérité de la foi.

D'abord, que votre vie corresponde à la véri[té] absolue, inconditionnée de votre foi. Vous êtes fie[rs] de cette foi, parce qu'elle est la foi de vos aïeu[x,] créatrice de très hautes valeurs culturelles, sour[ce] de vénérables coutumes religieuses qui ont consac[ré] le dur labeur quotidien, conférant au cœur humai[n,] au foyer domestique, à la famille, la sérénité d[u] dimanche chrétiennement célébré et la joie d[es] fêtes catholiques, sérénité et joies qu'aucune ivres[se] du plaisir ne peut remplacer.

Tout cela est vrai. Mais ces valeurs créées p[ar] la foi, en tant que valeurs terrestres, ne repr[é-]sentent rien de décisif et de définitif. Elle pourraie[nt] ne pas être, elles pourraient être supprimées [ou] suffoquées par la violence. Vous surtout, vous [en] avez conscience, vous qui avez vu, au cours d[es] décennies passées, crouler des forces qui semblaie[nt] indestructibles ; vous qui avez vu disparaître d[es] valeurs historiques qui étaient nées au cours d[es] siècles et auxquelles l'homme, dans sa petitess[e,] attribuait peut-être encore des siècles de vie. No[n,] les valeurs terrestres ne peuvent jamais être dé[fi-]nitives et décisives. Pas même l'ère de la foi chr[é-]tienne ne prétend être telle. Seule sa vérité et [la] vertu de sa grâce sont définitives et décisives.

La foi est un don de Dieu, que vous devez rec[e-]voir chaque jour de ses mains avec des sentimen[ts]

(1) Traduction *D. C.*, d'après l'*Osservatore Romano* du 21. 8. 52. Les sous-titres sont de *la D. C.*

d'humilité et de gratitude : elle est un bonheur surnaturel dont vous ne devez pas vous laisser priver en ces temps, si avares de joies : mais, avant tout, elle est vérité, vérité que vous pouvez connaître dès ses fondements et que vous devez imprimer au plus profond de votre conscience. Alors, la foi sera pour vous source de bénédictions divines et de grâce, de bonheur et de force, même dans le désespoir de la captivité, même dans l'esclavage d'un dur labeur quotidien presque ininterrompu.

Vivre des richesses de la foi.

Et Nous voici arrivé au second enseignement que Nous désirons vous laisser : vivez dans la conscience des richesses incommensurables que vous apporte votre foi.

Chaque jour, chers Fils et Filles, vous êtes en contact avec la conception de vie du matérialisme ; chaque jour, vous avez à lutter en corps à corps avec elle. Pour elle, la matière est l'unique et le tout. La foi oppose l'esprit à la matière, l'esprit qui, par son essence même, surpasse la matière et la domine.

L'industrialisation croissante et l'envahissement de l'existence par la technique menacent de suffoquer l'individu, son autonomie, sa liberté. La matérialisme met encore un comble à cet état de choses si contraire à la nature en l'érigeant en loi de la nature et en faisant de l'individu un numéro d'une collectivité. La foi se révolte contre cette conception, elle défendra jusqu'au bout les valeurs personnelles de l'homme. Mais « personnalité » veut dire fierté et liberté, autodécision et responsabilité, âme spirituelle et immortelle. Aussi longtemps qu'il y aura des croyants, même emprisonnés, le matérialisme ne pourra parler de victoire.

Le matérialisme peut tout au plus faire valoir la puissance et la force. La foi place au-dessus de la puissance le droit, et, avant tout, les droits de l'homme, certains droits de l'individu et de la famille. Ces droits sont originaux et inaliénables ; ils existent avant toute puissance terrestre, quand ce serait la puissance de l'Etat. L'Etat est appelé à les reconnaître et à les protéger, et ils ne peuvent jamais être sacrifiés au bien commun, précisément parce qu'ils en sont une partie intégrante. Voilà la conception catholique.

Le matérialisme contemporain conduit, de son propre aveu, à la lutte ; la foi, au contraire, conduit à l'amour. Pour celui qui a cette conviction, l'amour de Dieu et l'amour du prochain sont un : là où existe le véritable amour de Dieu existe aussi l'amour du prochain ; là où existe le véritable amour du prochain existe aussi l'amour de Dieu.

La foi sauve la vie sociale.

La foi est pour cela le salut de la vie sociale. La vie sociale et communautaire est réduite par le matérialisme à un collectivisme dominé par la force. La véritable vie sociale ne peut prospérer que sur la base du respect de la personnalité humaine. Mais ce respect n'est possible que là où règne la foi en Dieu, en l'âme et en son immortalité.

Le matérialisme ne connaît que le temps qui trouve son achèvement dans la mort. La foi nous garantit la résurrection et l'éternité.

Le matérialisme, enfin, fait de l'homme un sans-patrie spirituel. Des millions d'entre vous ont connu l'amertume de celui qui perd sa patrie terrestre, c'est-à-dire ce coin de terre où vécurent ses aïeux, et où ils travaillèrent dans la sérénité et la liberté. Pour le matérialisme, l'idéal, c'est d'être sans patrie, et il ajoute à la perte de la patrie terrestre la perte de la patrie spirituelle. Pour lui, en effet, l'homme n'est que matière. Or, la matière peut être déplacée ou échangée contre une autre. Combien d'entre vous ont expérimenté terriblement à leurs dépens la mise en pratique de ces principes !

L'Église fournit une patrie.

La foi est une patrie. Dans la foi, et en tant que fils de la même Eglise, vous n'êtes plus des étrangers à vous-mêmes et vous n'êtes plus des étrangers pour les autres. Les autres sont, en effet, nos frères et sœurs, tous unis dans les convictions les plus intimes et décisives, unis dans le respect mutuel et dans l'amour pour la volonté de Dieu et de Jésus-Christ, qui a établi dans l'Eucharistie sa demeure parmi nous. Là où vous trouverez l'Eglise vous trouverez un morceau de patrie. Même là où l'Eglise ne trouve plus accès, votre âme retrouve sa patrie dans votre foi personnelle, et cela même en terre étrangère et jusqu'en exil ; chacun en lui-même et au contact de ceux qui supportent le même sort et qui sont, en même temps, ses frères dans la foi ou sont, du moins, convaincus de l'existence d'un Dieu personnel et de l'immortalité de leur âme. Parce que dans la foi est renfermée l'idée que le ciel est notre patrie véritable, où chacun de nous possède dès à présent les droits de citoyen. Là se trouve l'accomplissement de toute nostalgie de la patrie, de la paix et de l'amour.

Voilà ce que Nous désirions vous dire en ce 75e Congrès.

Vous avez mis au programme une heure de prière, une heure qui, selon vos intentions, devait être célébrée par tous les catholiques allemands. Nous espérons de tout cœur que ces intentions, qui sont à la hauteur des graves responsabilités de l'heure présente, puissent être décisives pour l'avenir. Soyez un peuple d'hommes de prière, prêtres en tête ; vous ne devrez plus craindre l'avenir, si impénétrable qu'il puisse paraître pour le moment. Suppliez, assiégez le Dieu tout-puissant et miséricordieux pour que, dans sa sagesse et sa bonté, il répande sur le monde entier le règne de sa Providence et de sa grâce.

Remettez-vous chaque jour, avec une volonté renouvelée, à la tâche importante qui consiste à vivre selon votre foi. Soyez d'un même esprit, celui que le Saint-Esprit vous inspire à travers ceux qu'il a destinés à gouverner, sous la direction du Successeur de Pierre, l'Eglise de Dieu. Conduisez-vous de façon à ce que vos paroles et vos actes puissent traduire l'appel de Dieu pour tous ceux qui se trouvent loin de lui. C'est le plus bel apostolat auquel vous soyez appelés.

Pour que votre volonté et votre action puissent accomplir ce que votre intelligence se sera proposé, Nous vous recommandons tous : vos pasteurs, Nos vénérables frères, les prêtres, le peuple des fidèles, à l'amour maternel et à la puissante intercession de la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, en vous accordant de tout cœur la Bénédiction apostolique.

La physionomie du 75e Katholikentag (

C'est à Berlin que s'est tenu le 75e Congrès des catholiques allemands. Ces grandes manifestations, qui réunissent périodiquement des dizaines et parfois des centaines de milliers de catholiques d'Allemagne, avaient repris, en 1948, lors du 100e anniversaire de leur naissance. En 1949, en plein centre de la Ruhr, Bochum avait fait acclamer et triompher les thèses sociales catholiques et devint ainsi le berceau de la loi de cogestion. L'année suivante, à Passau, on délaissa un terrain social trop brûlant pour revenir à des formules plus générales et moins polémiques de vie intérieure. Il fut, en outre, convenu que les Katholikentage ne seraient plus annuels mais se tiendraient, désormais, tous les deux ans seulement.

Si ces gigantesques rassemblements veulent avoir une portée pratique et positive, si leur témoignage veut être un témoignage d'efficacité, il importe que celui-ci s'affirme à propos d'une réalité concrète. C'est pourquoi la ville de Berlin, ancienne capitale de l'empire allemand, apparut aux organisateurs comme toute désignée pour apporter au monde le témoignage de la vitalité du catholicisme allemand par-delà les barrières et les rideaux que les aléas de la politique internationale ont dressés sur l'Elbe. Le Congrès, placé sous le signe du « Dieu vivant », se mua en un vaste pèlerinage, où chacun s'est rendu pour affirmer sa foi en Dieu, mais où surtout on est venu de l'Est et de l'Ouest, pour proclamer consciemment ou inconsciemment une espérance inébranlable en une patrie unie et restaurée. Pour des milliers de réfugiés, ce fut l'occasion de se retrouver. La journée de la grande rencontre du vendredi 22 août, dans les halls du palais de la Foire, fut tout particulièrement émouvante. Se retrouvant sous les pancartes ralliant les gens de Breslau, d'Oppeln, de Stettin, de Kœnigsberg, etc., de nombreux réfugiés évoquèrent les souvenirs d'antan. Ensemble, ils pleurèrent la petite patrie perdue, les foyers abandonnés, les morts laissés là-bas. Ensemble ils supputèrent les chances d'un retour qui ne s'annonce pas pour prochain. Pour tous, ce fut le bonheur de l'illusion de la grande patrie reconstituée pour quelques instants. Mais pour ces milliers de personnes, ce revoir fut un réconfort moral et un rayon de lumière à travers les ténèbres de l'avenir. Souhaitons que, rentrés chez eux, ces pèlerins, ceux de l'Est surtout, quand ils se retrouveront dans leur diaspora, dans leur isolement, ne succombent pas aux phases de dépression morale qui risquent de suivre. Les 400 journalistes allemands et étrangers qui ont suivi les diverses manifestations du Katholikentag pourront témoigner du plein succès du « pèlerinage ».

Non seulement, des milliers de catholiques allemands se sont rendus à Berlin, malgré les difficultés de transports — les autorités de la République démocratique avaient refusé des réductions de tarif et la mise en route de trains supplémentaires, — mais encore de nombreux protestants ont fait le pèlerinage de Berlin pour marquer leur intention arrêtée de lutter aux côtés de leurs frères catholiques pour leur foi commune dans le Christ vivant. Durant le Congrès, le nouvel archevêque de Munich, Mgr Wendel, reçut l'hospitalité chez le Dr Dibellius, l'évêque luthérien de Berlin, qui avait mis spontanément sa demeure à la disposition du prélat catholique. Comme les autorités du secteur oriental de Berlin avaient refusé aux organisateurs de louer le stade Walter-Ulbrich et comme la cathédrale gothique de Sainte-Hedwige, qui se trouve dans le secteur « Est », est encore en ruine, on courait le risque de ne pouvoir tenir, dans le secteur oriental, aucune manifestation. Seule l'égli du « Corpus Christi » pouvait, dans ce secteu rassembler un nombre respectable de congressiste C'est là, du reste, que l'évêque de Berlin et l'évêq de Wurzbourg s'adressèrent aux Berlinois l' « Est », pendant que dans le secteur « Ouest l'inauguration du Congrès se faisait solennelleme dans les halls du palais de la Foire. Pendant cérémonie, dans l'église du « Corpus Christi », a pu apercevoir avec curiosité Otto Nuschke, vic président du Conseil de la République démocratiqu ainsi que M. Gohr, maire de Berlin-Est. Si l'évêq protestant n'avait offert aux catholiques l'égli protestante de Sainte-Marie, il aurait fallu renonc à des manifestations plus importantes dans le se teur oriental. Dans le grand hall du palais de Foire, le soir de l'ouverture du Katholikentag, Dr Kreissig, président du Consistoire de Berli est venu pour apporter aux congressistes le sal de leurs frères protestants. Le dimanche apr midi, lors de la clôture du Katholikentag au sta olympique, se dressait la même croix qui avait p sidé, l'an passé, au même endroit, aux manifest tions des journées évangéliques. Les frères prot tants de Berlin n'ont pas hésité à mettre cet croix à la disposition de leurs frères catholiqu De nombreuses familles protestantes hébergère bénévolement des congressistes venus de l'Est et l'Ouest. Le Katholikentag fut donc non seuleme un pèlerinage d'union nationale, mais aussi témoignage de tous les chrétiens allemands de le volonté de servir ensemble le « Dieu vivant ».

« *Gott lebt!* » Dieu vit ! tel a été le thè dominant de cette rencontre de l'Est et de l'Oue sur les bords de la Sprée. Aucune frontière ne sa rait arrêter Dieu. Il en va de même pour le ch tien en qui coule la vie divine. Nous n'analysero pas les nombreux discours et exposés qui ont prononcés pendant cette semaine du Katholikenta Nous croyons préférable de dégager l'atmosphè générale qui a régné durant le Congrès, afin faire bénéficier nos lecteurs du véritable enrich sement qu'a pu procurer à un chrétien de l'Oue ce contact avec ses frères catholiques de derri le rideau de l'Elbe. Un premier symbole de l'esp qui a guidé les organisateurs du Congrès a été choix comme présidente du 75e Katholikentag Mme Klausener, la veuve du Dr Erich Klausen ancien directeur au ministère de l'Intérieur et p sident de l'Action catholique du diocèse de Berl qui fut assassiné pour sa foi, en 1934, par les sbi de Hitler. Ainsi donc, comme l'avait demandé, la soirée de l'ouverture, Mgr Westkamm, l'évêq de Berlin, le Katholikentag était placé sous signe de la foi et des martyrs de la foi, sa arrière-pensée politique, sinon celle de la convicti que le Christ reste toujours le grand Triomphate Le programme avait été judicieusement répa dans dix ateliers de travail, qui, deux jours ava l'ouverture des grandes manifestations, s'étaie réunis dans différents locaux des deux secteurs la ville, pour y étudier les problèmes religieux se posent actuellement aux catholiques alleman Les discussions étaient amorcées par des expo présentés par le bureau de chaque atelier qui vo laient être un commentaire concret et particul des leçons du message pontifical adressé par Souverain Pontife au 75e Katholikentag, félicita les organisateurs d'avoir pris pour thème de le Congrès : le Dieu vivant, Vivificateur de l'unive entier et au souffle duquel le matérialisme sera ou tard obligé de céder. Dieu ou matière ? mariage chrétien est-il actuellement encore p sible ? Nos enfants resteront-ils chrétiens ? technique moderne est-elle pour nous un inst ment de perfection ? Comment rester homme da

(1) D'après le *Bulletin du secrétariat catholique pour les problèmes européens* du 8. 9. 1952.

notre travail ? Dieu continue à vivre par-dessus les frontières. Tels furent les sujets abordés. Le nombre élevé des participants — 1 000 en moyenne par atelier — n'a malheureusement pas toujours permis à la discussion d'avoir la profondeur désirable. Des directives concrètes ne pouvaient pas être données. La situation des catholiques allemands est toute différente selon qu'ils se trouvent dans la République fédérale ou dans la République démocratique. Si les principes demeurent les mêmes, les méthodes doivent tenir compte des situations particulières. Comment, en plein Berlin, dans des assemblées où pouvaient se trouver et où se trouvaient certainement à l'écoute des indésirables, donner des consignes d'action ? Encore fallait-il connaître et comprendre ces situations spéciales de façon concrète avant de prôner telle ou telle méthode. Mais dans l'ensemble, les congressistes de l'Est auront repris contact et emporté des informations dont ils sont privés. Là encore, le Katholikentag de Berlin n'aura pas été inutile. Avec les contacts particuliers, ces ateliers ont été un enrichissement véritable pour les uns et les autres. Les pèlerins de l'Ouest auront appris à soupçonner les difficultés de leurs frères de l'Est et ceux-ci auront appris à deviner que chez leurs frères de l'Ouest, il y a bien des déficiences dans un tableau qu'ils se représentent trop souvent sans ombres. Romano Guardini, le célèbre théologien de Munich, avait inauguré ces séances de travail, la veille au soir, par un discours traitant de la connaissance de l'homme, par la connaissance de Dieu. « Seul qui connaît Dieu connaît bien l'homme. » Sans doute, nous chrétiens, nous ne sommes pas les seuls à expliquer l'homme et à proposer des systèmes de vie qui doivent faire son bonheur. Mais ces explications sont incomplètes dans la mesure où elles écartent Dieu. L'homme a été fait à l'image de Dieu. Pour se connaître, l'homme doit connaître Dieu dont il est l'image. Le vrai bonheur de l'homme est celui qui réalise sa plénitude d'homme, sa nature véritable, une nature qui participe à la vie divine. De cette vérité fondamentale, il importait de tirer les conclusions pratiques. Comment le chrétien engagé dans l'économie présente peut-il dépasser les formules matérialistes, formules parfois séduisantes, pour vivre la vraie vie chrétienne, réaliser en lui le Dieu vivant ? Car le Dieu vivant veut vivre dans le chrétien. Le P. Mario von Galli, dans un discours plein de vie, entra dans le concret. Le christianisme a des exigences précises. Il est don de soi. Le comportement chrétien authentique doit se dégager des emprises profanes qui en font souvent une caricature du vrai christianisme. Notre façon de vivre occidentale n'est pas toujours très conforme à ce que veut de nous le Dieu vivant. Les chrétiens doivent faire des efforts de libération. Il semble que ce langage a été droit au cœur des auditeurs, surtout aux auditeurs de l'Est que les dures épreuves ont déjà épurés. Plus éprouvés, ils ont moins de peine à souscrire aux exigences chrétiennes et coutumes traditionnelles qui masquent trop souvent certains comportements qui se veulent chrétiens.

Diverses manifestations eurent lieu durant le Katholikentag. Une cérémonie émouvante réunit plusieurs milliers de personnes sur les pelouses du « Rehbergestadion » pour commémorer les martyrs exécutés dans les prisons hitlériennes du diocèse de Berlin. Pendant les journées du Katholikentag, se tint également le Congrès des étudiants catholiques. D'autre part, on compta parmi les congressistes plus de 20 000 jeunes gens et jeunes filles. La jeunesse, c'est-à-dire l'avenir, était bien représentée. Sur les 100 000 congressistes présents dès le premier jour, 80 000 étaient venus de l'Est. Le contact avec les catholiques de la zone orientale de l'Allemagne a donc été réel. Ce contact, avons-nous dit, a été un enrichissement précieux. Il a permis de constater que nous nous faisons très souvent une image bien infidèle les uns par rapport aux autres. L'Est ignore nos déficiences et nous, nous ignorons les difficultés que rencontrent nos frères de l'Est. Les jeunes aspirent à une vie chrétienne plus authentique. Ils se refusent à accepter, dans leur intégrité, les formules du monde nouveau qui se lève, dans l'Est, mais ils ne rejettent pas tout en bloc. Leur conscience plus profonde des exigences chrétiennes veut du neuf, des structures sociales qui leur permettent de s'épanouir dans une vie chrétienne vraie, des formules économiques qui respectent la nature humaine vivifiée par le Dieu vivant.

Il ne semble pas que le 75ᵉ Katholikentag ait répondu pleinement à l'attente de tous. Les laïques ont trouvé que leur participation effective était trop restreinte. On leur avait assigné un rôle trop passif. Les syndicalistes et le monde ouvrier auraient voulu qu'on les laissât exprimer eux-mêmes leurs situations, leurs difficultés. Ils auraient voulu confronter la réalité de leur vie journalière avec certaines formules d'action pratique qui sont propres à ces situations. La doctrine, ils sont heureux de la recevoir. Mais comment passer aux réalités pratiques ? Ne faut-il pas tenir compte des cas particuliers ? Et pour cela, il importe de les connaître. Il faut être dans le bain. Les fidèles venus de la zone orientale auront été déçus s'ils espéraient recevoir des consignes précises, des solutions à leurs difficultés. Ces solutions ne pouvaient leur être données, à Berlin moins que partout ailleurs. Berlin était la dernière ville où un travail de discrétion pouvait se faire. Sans nul doute, cette rencontre aura été pour tous un réconfort. Mais ne peut-on pas craindre que de retour chez eux, les jeunes surtout, et tout spécialement ceux qui s'étaient fait des illusions, ne se laissent à la longue envahir par la désespérance ou du moins gagner par une certaine lassitude ?

Dans ce même stade où nous assistons, aujourd'hui, à la clôture du Katholikentag, nous nous trouvions, il y a seize ans, à l'ouverture des Jeux olympiques. Alors, de 100 000 poitrines et surtout de jeunes poitrines montaient à l'égard du grand maître du IIIᵉ Reich des acclamations frénétiques et idolâtres. Entouré de son état-major, au complet, Hitler se targuait de construire un empire millénaire. Nous savons que cet empire devait se fonder sur les ruines de la conscience chrétienne. Où est le Reich de mille ans ? Où sont ses promoteurs ? Ils ont passé et leurs cendres ont été dispersées au grand vent. Où est cette jeunesse ? Aujourd'hui, une jeunesse nouvelle, fortifiée par l'épreuve, se prosterne devant le Dieu vivant pour lui demander force pour l'avenir contre ses faiblesses.

Nous aurions donc tort de désespérer. « Dieu vit ! » Mais si, chrétiens, nous savons que dans la lutte entre la matière et l'esprit, c'est l'esprit du « Dieu vivant » qui finira par remporter la victoire finale, nous ne devons pas oublier que seuls participeront au grand triomphe les hommes qui auront permis à Dieu de vivre en eux.

— ***Plénitude. Témoignage d'une femme sur l'amour***, par JACQUELINE MARTIN. Préface du Dʳ Biot. — Vol. 12 × 19 cm., 214 pages. Editions familiales de France, Paris.

Ce livre a été vécu avant d'être écrit par une épouse et une mère. Il a valeur, non de traité didactique sur l'amour féminin, mais de témoignage individuel sur l'intimité de la vie de deux époux chrétiens. C'est, en effet, l'expression directe d'une tranche de dix années d'existence conjugale et d'une psychologie réellement vécue. Dans la préface, le Dʳ Biot note que dans ce livre tout est sain. Mais bien qu'écrit avec pureté au sens le plus plénier, ce livre est une « réalité » ; aussi faut-il se souvenir qu'il est destiné avant tout aux époux chrétiens, aux foyers déjà fondés.

Lettre pastorale collective des évêques allemand

(7 septembre 1952)

Les évêques allemands, rassemblés à Fulda autour du tombeau de saint Boniface, ont rédigé la lettre pastorale suivante, qui a été lue dans toutes les églises catholiques d'Allemagne le dimanche 7 septembre (1).

Chers fidèles,

Une semaine avant le Katholikentag de Berlin, vos évêques se sont réunis à Fulda autour du tombeau de saint Boniface. Ensemble nous avons étudié la situation de l'Eglise dans tous les *Laender* d'Allemagne. Laissez-nous aujourd'hui vous parler un peu de cette situation telle que vos évêques se la sont représentée, de la situation tant intérieure qu'extérieure de l'Eglise dans les *Laender* allemands. Ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ attend de nous et de vous se déduira ensuite facilement de cet exposé.

I. — L'Église d'Allemagne et les pouvoirs publics.

Tournons d'abord nos regards vers la situation extérieure : quel tableau varié se présente à nous ! Il y a des *Laender* dans lesquels le droit des parents sur leurs enfants vient d'être reconnu et établi solennellement par des consultations populaires, des constitutions et des lois scolaires. Dieu en soit loué ! Il ne faut cependant pas oublier que ces succès, ou plutôt ces demi-succès, n'ont pu être obtenus qu'après d'âpres luttes.

Il y a d'autres *Laender* où, contrairement à tout droit, les parents n'ont pas la possibilité d'envoyer leurs enfants dans une école catholique. Nous sommes épouvantés de l'aveuglement de beaucoup de personnes qui veulent défendre la démocratie et la dignité humaine et ne voient pas comment, en restreignant l'éducation religieuse des enfants, ils font le jeu de la déchristianisation organisée. Ne comprend-on pas que la foi qui vit dans le cœur des hommes est le dernier rempart contre la vie de masse et d'esclavage, et que celui qui ne veut pas soutenir ce rempart de toutes ses énergies prépare le chemin au chaos ? N'y a-t-il pas de l'ironie de la part de ceux-là à prétendre que c'est au nom de la liberté qu'ils agissent ainsi ? N'est-il pas humiliant, pour citer un exemple, que les hommes et les femmes d'Oldenbourg, dont le monde entier a apprécié la bravoure au cours des années de lutte qu'ils ont menée pour la foi de leurs enfants vers les années 1930, doivent, en 1952, mener le même combat contre une démocratie ?

Et, enfin, il y a des *Leander* où l'on ne se contente pas d'élever les enfants dans des écoles où ils ne reçoivent pas ou pour ainsi dire pas d'instruction religieuse, mais où l'on fait pression sur les parents pour qu'ils envoient leurs enfants dans des organisations de jeunesse hostiles à leur foi, et cela en employant des méthodes que nous avons tr bien connues dans un passé qui n'est pas lointain.

Il y a des évêques qui peuvent en tou liberté visiter leurs fidèles, leur prêcher distribuer le sacrement de la Confirmatio Mais il y a aussi des évêques auxquels il e rendu difficile, sinon impossible, de circul dans leurs propres diocèses, d'y prêcher d'y confirmer. Nous protestons devant Di de ce que le père du diocèse ne puisse p visiter ses fils et ses filles ! Il y a même d régions où les cérémonies religieuses, les ré nions de quartier, les heures d'instructic religieuse doivent être notifiées à la polic On dit alors que, bien entendu, ce ne sont p des mesures contre l'Eglise, mais seuleme l'application à l'Eglise de lois générales l'Etat. A qui cela ne rappelle-t-il pas les fo mules d'une époque qui est à peine entr dans le passé ?

A côté des conditions politiques, les conc tions économiques et sociales ne sont p sans exercer leur influence sur la vie de religion. La grande détresse de notre patri son écartèlement, la situation des réfugiés, manque de logements, les longues séparatio de nombreuses familles et les autres cons quences de la guerre exercent leur influen sur la vie de la foi. Mais sur tout cela no ne nous étendrons pas davantage dans cet lettre.

II. — Les ombres de la situation interne.

Si nous examinons la situation interne, faut d'abord dire un mot de son aspect moins bon. Savez-vous, chers fidèles, quel e l'événement le plus important et le plus my térieux de notre temps ? Nous avons assis à des événements et à des bouleversemen effroyables, et cependant ils ne sont que signe de cet événement : nous voulons parl de la désaffection massive des hommes po Dieu. Beaucoup d'époques et de civilisatio ont connu des incroyants isolés. Mais mai tenant, depuis le siècle dernier, et bien pl tôt en ce qui concerne la France, les mass se détournent de plus en plus de Dieu et la foi. Cette tendance s'observe même ch les païens, de sorte que l'on a pu parler « mort des dieux » ! Beaucoup, cependa ne veulent pas croire au caractère redoutal de cette laïcisation des cœurs, et ses con quences sont encore imprévisibles. Cela veut pas dire qu'il faille diviser l'humani en deux, les croyants et les incroyants, ma que la réalité de l'autre monde, le monde Dieu, s'obscurcit aux yeux de presque to

Nous pensons d'abord à nous-mêmes : e ce que pour nous, croyants, Dieu est si ré lement vivant que dans notre conduite no recherchions d'abord sa volonté ? Est-ce q dans le mariage catholique la loi de Dieu encore la force qui règle effectivement

(1) Traduction *D. C.* Les sous-titres sont de la *D. C.*

conduite ? Et ne devons-nous pas déplorer que trop peu de jeunes gens s'orientent vers le Séminaire ou le cloître ? Qu'ils sont trop peu nombreux ceux qui, dans une décision généreuse, se donnent complètement et une fois pour toutes au Christ et à son Eglise ? Est-ce que bientôt la laïcisation de nos établissements catholiques ne suivra pas la laïcisation des cœurs si nos Ordres et Congrégations de religieuses, en raison du manque de recrutement, doivent abandonner ou fermer leurs hôpitaux et leurs asiles d'enfants et de vieillards ?

Le peuple a de nouveaux dieux. On sacrifie à ses dieux ! Si les hommes qui vont encore à l'église donnaient à chaque messe ce que les amateurs de cinéma donnent pour voir un film, il n'y aurait pas besoin de quêtes, ni de denier du culte ni de collectes, et la construction et la reconstruction d'églises serait un problème aussi facile à résoudre que celui de la construction ou de la reconstruction de cinémas. Dans beaucoup de nos *Laender*, l'argent qui est dépensé, soit en plaisirs, soit en jeu de hasard ou en radio, égale ou dépasse pour chacune de ces catégories ce qui est dépensé pour le culte de Dieu. Si l'on installe une cloche ou un orgue, on entend dire : pourquoi ne pas utiliser cet argent à construire des logements ? On a presque honte, en tant qu'évêque, d'achever une église. Mais on n'a jamais entendu, après une grande fête sportive, quelqu'un dire, ou seulement penser tout haut : pourquoi ne pas utiliser cet argent à construire des logements ? bien qu'une seule de ces manifestations sportives coûte autant que la construction de trois églises. Nous ne voulons pas critiquer l'usage modéré des moyens de distraction, pas plus que les bonnes émissions de radio, les films sains ou les sports éducatifs, nous voulons seulement montrer comment les points de vue ont évolué.

On concède tout à ses dieux. Que tout le monde sache qu'avec le revenu annuel de telle star ou de tel boxeur on pourrait construire dix logements, ne porte aucune atteinte à leur popularité.

On peut ici citer le mot de saint Paul : « Aussi Dieu les a-t-il livrés aux convoitises de leurs cœurs. » (*Rom.*, I, 24.) La décadence se montre sous toutes ses formes, les forces fondamentales de l'homme elles-mêmes se décomposent, le goût se perd de ce qui est vraiment solide et sain. L'homme perd son orientation et son assiette, et il est heureux dans son désarroi de se laisser emporter dans le troupeau de la masse. « Ce que tout le monde fait » devient la norme suprême et remplace le jugement personnel et la conscience.

La philosophie ne recherche plus la vérité, mais, tournant en rond, présente l'existentialisme. L'art, trop souvent, ne se plaît qu'à représenter des contorsions. La littérature, même la haute littérature, patauge fréquemment dans l'obscénité et l'insignifiance. Les peuples deviennent incertains de leur droit à leur indépendance et à leur sécurité. Ils ne veulent plus grandir et tuent leurs enfants avant qu'ils soient nés. Dans le domaine religieux, bien souvent, par crainte de blesser, on n'ose plus témoigner de la vérité, encore bien moins ose-t-on convertir et faire œuvre missionnaire, à moins que cela soit chez des peuples de couleur. La désagrégation va si loin que beaucoup d'hommes et de femmes voient en eux le sens de la paternité et de la maternité dépérir, on est moins capable et on a moins la force d'aimer. L'homme délié de Dieu ne sait plus reconnaître Satan bien que, selon le mot de Notre-Seigneur, l'enfer se reconnaisse facilement par ces deux signes: le mensonge et la haine. Celui qui ne sait pas les reconnaître et les identifier est devenu aveugle dans son regard intérieur.

Enfin, nous, les évêques allemands, nous nous sommes penchés en particulier sur les questions du mariage, de la jeunesse, sur la situation du ministère pastoral, de la diaspora, sur la détresse religieuse, qui est particulièrement grande chez les réfugiés. Mais nous ne nous étendrons pas ici sur ces sujets.

III. — Les raisons d'espérer.

Ce serait cependant se montrer injustes et peu reconnaissants envers Dieu que de ne pas voir aussi l'aspect positif de la situation interne de notre Eglise d'Allemagne. Et cet aspect positif est si riche qu'après l'avoir exposé on pourrait peut-être en venir à estimer que ce qui a été dit plus haut est à demi compensé. Il faut voir les deux aspects en même temps, le positif et le négatif. Il ne nous appartient pas de les comparer et de porter sur notre époque un jugement péremptoire. Seul un autre pourrait se permettre cela. Lui seul sait ce qu'il y a chez nous de péché réel et de sainteté réelle. Lui seul sait comment l'homme qui vit aujourd'hui aurait vécu il y a cent ans et comment celui qui vivait à cette époque vivrait dans les circonstances et avec le mode de vie actuels. Notre époque, si, plus tard, son histoire était écrite en ne retenant que son aspect positif — dont il nous reste maintenant à parler, — pourrait passer pour une des plus grandes que l'Eglise aie connues.

Malgré toute cette indifférence et cet éloignement de l'Eglise, la masse de notre peuple catholique allemand, encore aujourd'hui, a gardé certains liens avec la foi. La majorité des parents, y compris ceux qui vivent loin de l'Eglise, font impression par leur insistance à réclamer l'éducation catholique pour leurs enfants. Presque tous les parents catholiques font recevoir à leurs enfants les sacrements du Baptême, de la Pénitence, de l'Eucharistie et de la Confirmation. Presque tous les mariages entre catholiques sont bénis à l'église. La réception des derniers sacrements, dans les cas sérieux et si le temps ne fait pas défaut, est rarement refusée ; la sépulture religieuse est, pour ainsi dire, toujours désirée. Le nombre de ceux qui assistent à la messe du dimanche et font leurs pâques est en voie de devenir ce qu'il était avant la guerre. On recule devant l'éventualité de l'apostasie. Et si nous avons dit plus haut que le peuple a de nouveaux dieux et

que c'est à eux qu'il offre des sacrifices, cependant, les revenus provenant du denier du culte et des autres prestations volontaires qui s'y ajoutent sont encore si élevés qu'ils permettent des réalisations étonnantes dans les domaines de la construction et de la reconstruction de communautés, d'églises, de foyers pour les jeunes et de jardins d'enfants. Les journaux catholiques, les bulletins missionnaires et les autres publications religieuses hebdomadaires et mensuelles ont un tirage global qui s'élève à plusieurs millions. Ces fils qui relient 20 millions de catholiques allemands à leur Eglise nous font souvenir de l'avertissement que nous donne Notre-Seigneur de ne pas éteindre la mèche qui fume encore et de ne pas briser le roseau froissé. La plupart d'entre eux, même les tièdes et les indifférents, ne nous sont pas rattachés seulement par le Baptême, mais par leur reste, plus ou moins efficace, de foi. N'oublions jamais que nous avons le devoir de prier pour eux et de leur donner l'exemple d'une vie imprégnée de charité chrétienne et de zèle apostolique.

Nous voyons, en outre, de solides blocs où l'on mène encore une vie profondément catholique. En employant le mot « bloc » nous voulons dire que ce n'est pas la totalité de notre population catholique qui est envisagée, que par ailleurs il ne s'agit pas non plus seulement de misérables restes, qui, de plus, iraient en s'affaiblissant, mais bien plutôt qu'il s'agit de groupes et de mouvements considérables et gros d'espérances.

Il y a parmi nous beaucoup de foyers sains, propres, et où l'on aime les enfants. Qu'ils existent au milieu de la décadence que nous avons décrite plus haut est presque un miracle. Nous devons évoquer le mot de saint Paul : « Au milieu d'un peuple corrompu vous êtes des étoiles qui brillent. » (*Phil.*, II, 15.) Là où les prêtres s'occupent de fiancés, de jeunes et de vieux foyers, ils aident à édifier des îlots salubres au milieu de ce marais qu'est notre peuple d'aujourd'hui. Ce sont là nos espoirs pour l'avenir.

Peut-être y a-t-il trop peu de jeunes gens qui deviennent prêtres ou religieux, ou qui, restant dans le monde, se consacrent entièrement à Dieu et à sa sainte Eglise ; mais, étant donné l'atmosphère viciée dans laquelle notre jeunesse, comme vous le savez, se développe, c'est avec un étonnement reconnaissant que l'on doit constater qu'il en jaillit cependant tant de vocations. La puissance que possède la grâce de Dieu se manifeste là à nos yeux d'une façon évidente.

Il ne faut pas passer sous silence l'évolution vers la foi que nous avons vue s'opérer dans les Universités et dans ce que l'on appelle les milieux cultivés. Cet événement revêt une importance particulière si l'on sait que les idées, elles aussi, obéissent à la loi de la pesanteur. Ce sont ces milieux cultivés qui, les premiers, se sont détachés de Dieu. Maintenant, des salles de conférences et des Universités sont sortis des rédacteurs et des orateurs qui écrivent dans les journaux et parlent dans les réunions publiques, pénétrant ainsi au cœur des masses. Par là le processus inverse est amorcé, l'athéisme n'est plus de mode.

Beaucoup d'autres aspects positifs se sont offerts à nos regards. Mais les nouvelles qui nous sont arrivées, à nous, évêques, des pays où la foi est menacée, nous rapportant l'attitude de fidélité manifestée là-bas par la jeunesse, sont pour nous et tout le peuple catholique allemand une source particulière de joie. La fière attitude de cette jeunesse catholique, ainsi que maintes mesures prises par leurs adversaires, évoquent pour nous les temps de ce que l'on a appelé le III[e] Reich.

N'oublions pas les saints qui sont parmi nous ! Quelle époque de l'histoire de l'Eglise a eu tant de témoins du Christ ! Combien, parmi nous, malgré toutes les difficultés qui s'opposent à leur foi, maintiennent l'orientation chrétienne qu'ils ont donnée à leur vie ! A côté de toutes les ingratitudes et de toutes les duretés, combien d'émouvantes manifestations de charité !

Chers fidèles !

La situation du catholicisme en Allemagne ne peut être réduite à un même dénominateur, tant en ce qui concerne l'aspect externe qu'en ce qui concerne l'aspect interne. Seul Dieu pourrait interpréter l'image mouvante que nous en avons et y lire les lignes du futur. Mais ce que nous avons vu, c'est que dans cette situation qui est la nôtre la puissance de Dieu s'est manifestée et se manifeste encore, et nous en rendrons témoignage. De lui il a été écrit : « Je suis Celui qui fut, Celui qui est et Celui qui sera. » Oui, il sera si l'on écarte et l'on oublie tout ce qui s'oppose à lui.

Car Dieu vit !

Et vous, chers Fils et chères Filles dans le Seigneur, n'oubliez pas votre vocation ! Vous êtes dans le marais l'îlot de pureté, vous êtes dans la désolation l'espoir de l'Eglise, contre toute apparence vous préfigurez réellement l'avenir. Et s'il devient difficile de manifester sa foi, si la mise en pratique de la charité chrétienne exige des sacrifices, s'il faut mener de durs combats pour rester purs et fidèles, souvenez-vous que le Seigneur est à votre côté dans cette situation externe et interne qui est la nôtre. Et il vous dit d'avoir confiance qu'avec son puissant secours vous gagnerez le pays à lui et à son royaume. Que le Dieu Tout-Puissant vous donne les forces dont vous avez besoin pour cela ! Que le Père, le Fils et le Saint-Esprit vous bénissent ! Ainsi soit-il.

Fulda, le 13 août 1952.

Les archevêques et évêques d'Allemagne réunis à Fulda.

Le testament spirituel du cardinal Faulhaber

Nous publions ci-après une traduction du testament que le cardinal Faulhaber a rédigé vers la fin de la dernière guerre à l'adresse des fidèles de son diocèse. Ce testament reflète fidèlement la noblesse et la grandeur d'âme de celui qui sut témoigner avec un courage de martyr de sa foi catholique et de sa fidélité au siège de Rome au milieu des déchaînements de l'Allemagne nazie.

Michel, qui fut archevêque de Munich et cardinal de la Sainte Eglise Romaine, envoie à son clergé et à tous les fidèles de son diocèse un dernier salut et une dernière bénédiction dans le Seigneur.

Chers diocésains ! Celui qui, jusqu'ici, a été votre archevêque a, en même temps que son bâton pastoral, déposé le bâton de son pèlerinage terrestre et a remis son âme entre les mains de son Créateur et Rédempteur. Le Maître de la vie et de la mort avait déjà à plusieurs reprises frappé à sa porte et lui avait dit : « Mets de l'ordre dans ta maison » (*Isaie*, XXXVIII, 1). De la chaire où tant de fois je vous ai prêché la parole de Dieu au cours de plus d'un quart de siècle que j'ai passé au milieu de vous comme archevêque de Munich, je vous adresse un dernier appel, en quelque sorte un testament spirituel qui sera pour vous, mes chers diocésains, l'expression de mes dernières volontés.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Au nom du Père, « le Père des miséricordes » (*II Cor.*, I, 3), qui, dans son amour paternel, m'a appelé à la vie, m'a maintenu dans cette vie jusque dans mes 80 ans et m'a comblé d'innombrables bienfaits ! Au nom du Fils, Fils unique du Père, le Rédempteur du monde, qui a offert son sang sur la croix pour tous et pour chacun, et aussi pour moi, et qui en ressuscitant des morts, m'a délivré aussi de l'aiguillon de la mort ! Au nom du Saint-Esprit, dispensateur de la grâce, qui, par le Baptême, m'a appelé à l'héritage de la vie éternelle et, sans aucun mérite de ma part, m'a consacré prêtre et évêque et m'a constitué dispensateur de ses mystères !

Fidélité à la foi catholique.

CHERS DIOCÉSAINS !

Votre archevêque vous laisse comme sa dernière volonté la fidélité à la foi catholique romaine. Cette foi catholique, je l'ai reçue de mes pieux parents comme un héritage sacré et j'ai appris à connaître à la maison paternelle et à l'école primaire les premiers éléments de ses vérités et de ses pratiques. J'ai appris à l'Université, aux pieds de maîtres vénérés, la science de la foi avec un désir sincère de chercher la vérité et, plus tard, professeur d'Université, je l'ai enseignée moi-même aux jeunes étudiants. Dans l'innombrables prédications, j'ai fait connaître cette foi catholique, par la parole et par la plume ; j'ai montré sa beauté, sa profondeur et son importance vitale et j'ai exhorté à vivre selon elle. Jusqu'à ma dernière heure, je suis resté fermement persuadé que plus l'on approfondit les vérités de cette foi, tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, de la Tradition, des écrits des Pères et des Conciles de l'Eglise, plus on voit irradier d'elle avec clarté la lumière divine. C'est avec une profonde gratitude envers la grâce de Dieu que je me permets de dire avec l'Apôtre : « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, *j'ai gardé la foi.* » (*II Tim.*, IV, 7.)

Cette foi, maintenant, votre évêque vous la laisse dans son testament spirituel. *Restez fidèles à la foi catholique !* « *Demeurez fermes dans la foi* » (*I Cor.*, XVI, 13.) C'est là l'héritage le plus sacré que nous ont laissé nos pères, c'est la lumière la plus resplendissante sur le chemin de notre vie, la consolation la plus grande devant la mort. Il est bon de mourir en catholique. N'errez pas dans cette foi ! « Je sais, en effet, qu'après mon départ, il s'introduira parmi vous des loups cruels. » (*Actes*, XX, 29.) Ne laissez pas s'obscurcir la claire lumière de cette foi ! Nous vivons en paix avec nos frères séparés dans la foi. Beaucoup d'entre eux nous ont édifié par leur foi dans le Christ, par leur haute conception du mariage et de la famille, par l'intégrité de leur vie, par leur façon chrétienne d'aimer leur prochain. Nous avons une sincère estime pour ces frères et ces sœurs séparés ; nous restons cependant fermes dans notre foi, sans compromis et sans en abandonner un iota. La croix, ce symbole de notre foi, le signe de notre Rédemption, doit avoir sa place d'honneur dans le « Herrgottswinkel » (1) de chaque maison, et la prière familiale doit être faite devant la croix ou une image de la Mère de Dieu. Dans les écoles également, la croix doit avoir une place d'honneur, puisque la maison paternelle et l'école doivent collaborer à l'éducation des enfants. Le long des chemins et des routes dans la montagne bavaroise, selon la tradition des aïeux, la croix doit aussi être plantée comme un témoignage public et du haut des cimes blanches de nos montagnes, elle doit proclamer : « Ce sont des chrétiens qui habitent ici et non des païens. » Le peuple bavarois doit contribuer à ce que le Christ-Roi soit prêché sur le sol allemand et à ce que le peuple allemand reste fidèle encore dans l'avenir à son Sauveur, auquel depuis plus de mille ans il a exprimé sa fidélité dans le chant du « *Heliand* ».

Amour pour l'Eglise catholique.

Chers fidèles ! Votre archevêque vous laisse comme sa dernière volonté l'amour pour l'Eglise catholique romaine. L'Evangile atteste que le Christ a fondé une Eglise visible et a demandé à tous ceux qui croient au Père et à celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ (*Jean*, XVII, 3), d'obéir à cette Eglise qui est la sienne (*Matth.*, XVIII, 17). L'individu ne doit pas avoir sur la foi, la morale et la grâce des conceptions qui lui sont propres, mais il doit se baser sur l'enseignement de l'Eglise, « colonne et base de la vérité » (*I Tim.*, III, 15). S'il est impossible de plaire à Dieu sans la foi (*Hébr.*, XI, 6), et si celui qui ne croit pas est déjà jugé (*Jean*, III, 18), alors nous devons avoir une certitude absolue des vérités de cette foi, et c'est pourquoi le Christ a institué dans l'Eglise des maîtres, des prêtres et des pasteurs. Combien de ceux qui, venant d'une autre confession et revenus dans le sein maternel de l'Eglise, ont confessé avec une joie rayonnante : « Maintenant, je sais ce que je dois croire, maintenant, je sens un sol ferme sous mes pieds, maintenant, mon âme a trouvé une autorité qui la guide. » Comme notre position à nous, catholiques, est bonne : nous savons ce que nous devons croire (*II Tim.*, I, 12), nous savons comment nous devons ordonner notre vie en conformité avec les commandements de Dieu. Nous savons que dans les sacrements, qui nous sont distribués par les prêtres et les évêques de l'Eglise, nous pouvons toujours refaire nos forces pour vaincre le péché avec toute sa malédiction et pour supporter par amour pour Dieu les charges et les peines de notre vie.

Restez fidèles à cette Eglise jusqu'à votre dernier soupir ! Elle est l'Eglise du Christ. Elle est par

(1) Traduit de l'allemand d'après le numéro du 6. 7. 1952 du *Münchener Katholische Kirchenzeitung*. Les sous-titres sont de la *D. C*

(1) Mot à mot, « le coin du bon Dieu », petit oratoire traditionnel dans les maisons bavaroises.

succession apostolique l'Eglise des premiers apôtres. Elle est la mère de toutes les Eglises. Puissiez-vous, chacun de vous dans votre testament, affirmer comme votre évêque avec saint Ephrem : « Je jure par celui qui en mourant s'est écrié « Mon Dieu », que je ne me suis jamais révolté contre l'Eglise. » Ni les humiliations ni les persécutions contre la foi catholique, telles que nous les avons connues, ne sauraient éteindre cet amour (*Cant.*, VIII, 7). Il est historiquement faux de prétendre que les liens contractés par le peuple allemand avec l'Eglise ont décomposé la vieille âme germanique et ont apporté la malédiction sur le sol allemand. L'alliance avec l'Eglise a valu au peuple allemand mille ans de bénédictions, et ce qui pendant mille ans exerça la plus bienfaisante influence sur la civilisation allemande, ne peut pas devenir tout d'un coup cause de disgrâce et de malédiction.

Amour pour le Chef de l'Eglise.

Quand, dans un cœur ou un pays l'Eglise est aimée, le Saint-Père, qui est le chef visible de l'Eglise, y est aussi aimé. Comme nous le rapporte l'Evangile, le Christ a établi son Eglise sur une pierre, sur l'apôtre Pierre, et il lui a donné les clés du royaume des cieux (*Matth.*, XVI, 18 et s.), qui, de ses mains, ont été transmises sans interruption entre celles de ses successeurs, les évêques de Rome. Les fouilles faites à Rome au cours des deux guerres mondiales ont renforcé considérablement la preuve historique que saint Pierre est mort martyr à Rome, et que par suite les évêques de Rome sont les légitimes successeurs de celui auquel le Christ a conféré le souverain pontificat (*Jean*, XXI, 15-17). Notre foi dans la primauté de l'évêque de Rome est donc fondée sur la parole du Christ.

Combien facile devient cette croyance si celui qui, dans l'Eglise, détient la plus haute autorité, est un Pape qui, comme notre Saint Père le Pape Pie XII, par sa grandeur spirituelle et son activité bénie de Dieu, attire l'admiration même de ceux qui vivent en dehors de l'Eglise. Le Pape Pie XII, quand il était nonce apostolique pour la Bavière, et puis plus tard pour toute l'Allemagne, a laissé en nous tous qui l'approchions des sentiments de vénération et d'admiration, par son activité infatigable, par son attitude courageuse au cours de la révolution de Munich, par ses discours aux *Katholikentage*, ainsi que par la piété qu'il manifestait dans les cérémonies liturgiques. Nous lui devrons éternellement une reconnaissance toute particulière, nous catholiques allemands, pour les Concordats qui ont été conclus avec l'Etat allemand et quelques-uns de ses *Laender*, par lesquels les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Allemagne ont été établis sur des bases juridiques solides. Comme secrétaire d'Etat, et puis comme Pape depuis 1939, il a toujours montré à l'égard de l'Allemagne un cœur plein de sollicitude paternelle. C'est lui le Pontife que le doigt de Dieu a indiqué au collège des cardinaux. C'est lui le Pontife dont la vie est agréable au Seigneur et qui par sa façon géniale de gouverner l'Eglise sera au jour de la colère l'instrument de la conciliation. C'est lui le Pontife qui dans ses radiomessages et les autres occasions, s'efforce au nom de Dieu d'amener la paix entre les combattants comme son nom de Pacelli et la colombe avec le rameau d'olivier qui sont dans ses armes le symbolisent, et comme le Pape Léon le Grand, il se dresse dans l'histoire du monde pour sauver la civilisation chrétienne.

Aimez vos ennemis.

Chers fidèles ! Comme dernière volonté, votre archevêque vous laisse encore trois brèves exhortations. La première est celle-ci : « Aimez vos ennemis ! » Pour l'amour que nous devons porter à nos amis, à ceux qui nous font du bien, et nos compatriotes, aucune exhortation spéciale n'est nécessaire. Le commandement d'aimer ses ennemis est le point le plus sublime de l'enseignement moral du Christ, c'est lui qui élève la morale chrétienne bien au-dessus de toutes les philosophies païennes. Aimez vos ennemis, c'est le signe auquel on reconnaît que la révélation de l'Evangile ne tire pas son origine de la chair et du sang, mais du Père qui est dans le ciel. La haine et la furie dévastatrice ont vraiment causé suffisamment de ruines; maintenant l'amour qui pardonne doit reconstruire ce que la haine a détruit. On a, de nos jours, tourné en dérision ce commandement d'aimer nos ennemis, et cependant personne n'a le droit de se dire chrétien s'il ne peut pas répéter les mots de pardon que le Chris a eus pour ses ennemis à l'heure de sa mort. Au cours de son long épiscopat, votre archevêque a eu à souffrir de beaucoup d'hostilités, de calomnies et de menaces. Dans son testament, cependant, il pardonne encore à ceux qui lui ont causé des peines ou des injustices. Il pardonne aussi à ceux qui, le 11 novembre 1938 ont attaqué son domicile à coup de pierres et à ceux qui, dans la presse ou les réunions publiques, ont mis en doute son amour pour le peuple et pour la patrie. Je veux mourir en ayant sur les lèvres les paroles de saint Etienne : « Seigneur, ne leur imputez pas ce péché ! » (*Actes* VII, 59.) Si je dois mourir de mort violente, comme j'en ai été menacé à plusieurs reprises, je demande à l'avance de pardonner aux meurtriers et de ne pas les punir. Si, en défendant les droits de Dieu, la liberté de l'Eglise et mes convictions j'ai prononcé des paroles trop dures et si, sans le vouloir, j'ai offensé quelqu'un, je demande de ne pas m'en garder rancune et de me laisser cette consolation de savoir que je retourne au Père en paix avec tout le monde. Que je puisse seulement achever ma course et purifier ma conscience de ses souillures dans le sang de l'Agneau ! Que je puisse seulement vous chanter à vous, le Dieu vivant, les psaumes de la vie éternelle !

Aidez à reconstruire les églises détruites.

La seconde prière que je vous adresse dans cette ultime lettre pastorale est celle-ci : aidez à reconstruire les églises détruites ! Combien j'ai été profondément frappé pendant les vingt premières années de mon épiscopat à Munich de constater chaque année, même au cours de celles qui ont suivi la première guerre mondiale, le zèle que déployaient les fidèles pour la maison du Seigneur. Combien de belles églises ont alors été construites et combien ont été aménagées dans la ville de Munich et dans tout l'archidiocèse ! Maintenant, avec la terrible guerre aérienne, beaucoup d'églises de la ville de Munich, quelques-unes aussi en dehors de Munich, ne sont plus que décombres et cendres, et pendant les années qui vont suivre, l'évêché va se trouver devant cette tâche géante d'avoir à reconstruire ces églises et de les rendre au culte divin. Devant ces ruines, votre évêque se trouve dans la situation de saint Augustin mourant à Hippone, sa ville épiscopale, tandis que les Vandales dévastaient le pays jusqu'aux portes de sa ville et détruisaient une grande partie de ce qu'il avait édifié au cours de sa longue existence.

Une autre préoccupation non moins grande pour l'archidiocèse : y aura-t-il assez de vocations ecclésiastiques et religieuses pour répondre aux besoins des âmes et assurer les tâches des Ordres religieux pour combler les vides causés par la guerre ? Dieu est un Dieu des vivants, et non des morts ; un Dieu de la réédification, et non un Dieu des ruines ; sa grâce saura susciter un renouveau de zèle pour la maison du Seigneur et les églises détruites se relèveront de leurs ruines.

Priez pour votre archevêque.

La troisième exhortation que je vous adresse dans ce testament spirituel est celle-ci : priez pour celui qui fut votre archevêque. La responsabilité d'un évêque est lourde comme une meule de moulin. Plus lourde encore que la responsabilité pour ce qu'il a prêché et fait, est peut-être sa responsabilité pour ce qu'il n'a pas fait ! Priez aussi avec l'Offertoire de la messe des morts pour que le Seigneur ne permette pas que sa pauvre âme soit rejetée dans les ténèbres, que saint Michel, son patron, conduise son âme à la sainte lumière. Que particulièrement tous ceux qu'il a signés au front dans le sacrement de la Confirmation lui fassent l'aumône d'un *Notre Père*. Et que ceux auxquels il a imposé les mains dans le sacrement de l'Ordination sacerdotale aient un fidèle souvenir pour lui à l'autel.

Je termine en remerciant tous mes fidèles collaborateurs les révérends évêques auxiliaires, les vicaires généraux et les conseillers qui, dans l'administration du grand archidiocèse de Munich, m'ont secondé avec patience et dévouement et ont partgé avec moi les charges et les responsabilités de mon office. Qu'ils déposent mon corps dans la cathédrale de Notre-Dame, dans la crypte des évêques, sous le chœur, dans la plus basse des niches du milieu. Je remercie aussi tous les chers prêtres, tant du clergé séculier que du clergé régulier, mes fidèles collaborateurs, d'abord dans le diocèse de Spire, puis dans la vigne de saint Corbinien (1), mes secrétaires, les directeurs des Séminaires et tous ceux qui, en union étroite avec leur évêque, se sont employés au soin des âmes, à l'enseignement ou aux œuvres sociales, et sont restés fidèles au « promitto » du jour de leur ordination. Je remercie les communautés religieuses d'hommes et de femmes qui, dans l'apostolat, l'enseignement, le soin des malades et des nécessiteux, les missions diocésaines, par leurs prières, leurs sacrifices et leur travail infatigable ont mis en pratique le commandement du divin Maître. Je remercie tous les apôtres laïques qui, dans la famille, les œuvres sociales et tous les domaines de l'apostolat laïque ont été pour leur évêque dans son chemin de croix un Simon ou une Véronique. Je bénis et salue tous les enfants de mon diocèse ; que la paix et la grâce de Dieu notre Père et de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient avec eux (*I Cor.*, I, 3.)

Maintenant, celui qui fut archevêque et cardinal, Michael von Faulhaber, remet son âme entre les mains du Père et dépose l'archidiocèse qui lui fut fidèle pendant plus de vingt-cinq ans dans le cœur ouvert du Crucifié. Il a la ferme confiance que notre Mère du ciel, après la consécration qui a été faite en 1943 du diocèse à son Cœur immaculé, dans son amour maternel, étendra son manteau protecteur sur la ville et la campagne.

Le jour viendra où l'affliction se changera en joie (*Jean*, XVI, 20), où « Dieu essuiera toute larme dans les yeux et où il n'y aura plus ni larme, ni cri, ni douleur » (*Apoc.*, XXI, 4), où il n'y aura plus de guerre, ni destruction, ni séparation. Je prends les devants, marqué du signe de la foi, tous vous me suivrez, tôt ou tard, et nous nous reverrons au jour de la résurrection générale. « Je sais que mon Rédempteur vit et qu'au dernier jour je ressurgirai de la poussière » (*Job*, XIX, 25). Que Dieu nous donne de nous revoir à la droite du Fils de l'homme quand il viendra sur les nuées du ciel juger les vivants et les morts. Ainsi soit-il.

(1) Fondateur de l'évêché de Freising.

Le Katholikentag d'Autriche

(Vienne 11-14 septembre 1952)

Vienne a vu se dérouler entre ses murs, du 11 au 14 septembre, sur le thème : « La liberté et la dignité de l'homme », un Katholikentag qui marquera dans les annales de l'histoire de l'Eglise d'Autriche. Le dernier Katholikentag avait eu lieu en 1933. Depuis cette date, les bouleversements par lesquels est passée l'Autriche ont profondément modifié les conditions de vie de son Eglise et l'ont placée devant des problèmes entièrement nouveaux.

L'Eglise d'Autriche se trouve à un tournant de son histoire et ce Katholikentag de 1952 fut l'occasion pour elle de faire le point, de voir objectivement et sans illusion sa nouvelle situation et d'en déduire les nouvelles orientations à prendre. Ces considérations expliquent le soin qui a été apporté à sa préparation, comme en témoignent les documents que nous publions plus loin, et l'intérêt qu'il a suscité non seulement en Autriche, mais dans tout le monde catholique.

Dans le pays du joséphisme, les catholiques prennent maintenant conscience de leur indépendance du pouvoir temporel et l'affirment. La période nazie a coupé les ponts avec le passé, aujourd'hui l'Eglise n'a plus derrière elle « ni empereur, ni gouvernement, ni parti, ni classe, ni canon, ni capital ». Elle est prête à collaborer en toute indépendance avec l'Etat, mais pas sous sa protection.

Ils prennent aussi conscience de la désagrégation morale qui s'est opérée depuis la guerre. D'après des chiffres fournis par l'hebdomadaire catholique Die Osterreichische Furche *(23. 8. 1952), entre 1945 et 1950, 68 000 mariages, soit plus du tiers des mariages contractés, ont été rompus. En 1950, sur 23 356 mariages seulement 7 459 ont été bénis à l'église. 42 pour 100 des ménages sont sans enfants, 25 pour 100 n'ont qu'un enfant. En 1950, sur 4 171 enfants nés de jeunes ménages, 90 pour 100 étaient nés avant neuf mois de mariage.*

La pratique religieuse qui permettait encore de s'illusionner sous un régime de catholicisme officiel, est descendue au niveau de ce qu'elle est en France, avec un taux de 15 à 25 pour 100 de pratiquants.

Forte de son indépendance, l'Eglise catholique se proclame l'avocate de la liberté et de la dignité du peuple autrichien. Elle ne veut plus se cantonner

dans ses sacristies, mais étendre son activité à toute la vie sociale du pays. Si des milliers de personnes ne se marient pas, si tant de ménages n'ont pas d'enfants, c'est parce que les logements sont insuffisants (1). *Outre les mal-logés, elle prend la défense de tous ceux que les circonstances actuelles empêchent d'épanouir leur vie normalement : les réfugiés, les salariés insuffisamment payés et qui ne peuvent accéder à la propriété, les intellectuels sans ressources. Et sur un plan plus général, elle se fait l'avocate du peuple autrichien tout entier dans la revendication de sa liberté.*

Les protestants, qui forment une importante minorité de 367 000 *âmes sur les* 7 *millions d'habitants que compte l'Autriche, ont manifesté leur solidarité avec les catholiques dans la recherche de la solution à donner à tous ces problèmes en se faisant représenter au Congrès par leurs chefs, Gerhard May, évêque luthérien d'Autriche, et Traar Lee, surintendant de l'Eglise réformée.*

Voici quelques-uns, parmi les plus remarquables, des documents de ce Katholikentag :

Travaux préparatoires du Katholikentag

I. — Conférence de l'archevêque coadjuteur de Vienne, Mgr Jachym (2)

Dans le cadre des préparatifs du Katholikentag autrichien, l'archevêque coadjuteur de Vienne, Mgr Franz Jachym a donné, le vendredi 20 juin, dans la salle Mozart de la Konzerthaus, en présence de S. Em. le cardinal Innitzer, une conférence sur le thème : « La situation de l'Eglise en Autriche ».

Au début, l'archevêque fait remarquer que son intention n'est pas de prouver à ses auditeurs que le prochain Katholikentag représente une absolue nécessité pour l'Autriche. Il considère plutôt la réunion de ce soir comme un échange de vues entre amis, une conversation où l'on se communique ses soucis et ses préoccupations... Si, au cours de cette conversation, il apparaît que le Katholikentag est important et significatif, alors le but de la conférence et de la réunion aura été atteint.

Le conférencier rappelle alors toutes les manifestations qui ont préparé ce Katholikentag, les Journées catholiques diocésaines ou paroissiales, au cours desquelles bien des expériences ont été déjà faites et recueillies ; il dit aussi que depuis longtemps déjà le Katholikentag aurait dû avoir lieu. Aussitôt après 1945, on aurait voulu tenir un Katholikentag général pour l'Autriche, afin d'opposer aux tendances divergentes des provinces (l'Autriche étant une Fédération) qui se manifestaient alors une affirmation d'unité et de fermeté, au moins dans la confession de la foi catholique. Cependant, les tentatives alors ont échoué devant les impossibilités techniques de réalisation, pour des raisons qui nous sont bien connues.

L'archevêque coadjuteur fait remarquer ensuite qu'il n'aime pas du tout les grands discours sur la « situation de l'Eglise », car ils sont moins l'expression d'une réflexion neuve et saine que l'expression d'un désespoir. Les nombreux cliniciens qui font aujourd'hui leur diagnostic sont assurément satisfaits d'avoir trouvé une loi d'évolution historique qui justifie leurs idées, mais au fond d'eux-mêmes ils sont heureux, cependant, que les hommes ne les prennent pas trop au sérieux et ne se croisent pas les bras sous le prétexte de cette évolution que l'on prétend inévitable. Dans tous les pronostics, il convient au catholique de rester sobre et réservé.

C'est l'un des enseignements fondamentaux de l'Eglise catholique que la nature et la surnature exercent l'une sur l'autre une action réciproque, qu'elles sont ordonnées l'une à l'autre. La grâce ne supprime pas la nature, elle la suppose et l'achève. Si, par conséquent, continue l'archevêque coadjuteur Dr Jachym, nous voulons parler de la situation de l'Eglise en Autriche, il est bon de considérer d'abord le fondement naturel de cette situation, c'est-à-dire *la situation de l'Autriche elle-même*. Encore notre patrie ne saurait-elle être considérée seule ; il faut la regarder dans le cadre d'une plus grande communauté, c'est-à-dire en relation avec l'évolution générale de l'Europe.

Il semble indiscutable que cette période de l'histoire que nous appelons les temps modernes touche à sa fin et que quelque chose de nouveau est en gestation. Poètes et penseurs écrivent leur épitaphe sur « le monde d'hier », et même l'homme de la rue sent qu'une époque finit et qu'une autre commence. Les idéaux de 1900 ne signifient plus grand'chose ou même rien du tout pour notre génération. Les forces qui s'étaient encore ébranlées avec un bel élan révolutionnaire après la première guerre mondiale n'existaient plus après la seconde. Une époque des masses et des collectivités semble surgir.

Même chez nous, en Autriche, malgré notre fort esprit de conservatisme et d'individualisme, des signes de ce temps nouveau apparaissent. L'étatisme exagéré, le manque de goût pour les responsabilités personnelles, la volonté de ne pas s'exposer sont des traits de cette nouvelle situation. Des contre-courants qui veulent sauver les valeurs existentielles de l'homme se dessinent aussi, par exemple l'intérêt croissant porté aux « *human relations* » (en anglais dans le texte), l'intérêt pris à la valeur de la personnalité individuelle. L'avenir dira qui l'emportera de ces saines dispositions humanistes, ou bien du totalitarisme qui doit dépouiller l'homme de ses valeurs pour pouvoir le dominer.

De la situation du pays en général, l'archevêque coadjuteur Dr Jachym passe ensuite à considérer la situation de l'Eglise en Autriche. Il souligne surtout trois aspects : 1. La situation du clergé ; 2. La situation des laïques ; 3. Les relations de l'Eglise et de l'Etat.

1. L'état de clerc n'exerce plus cette forme d'attraction qu'il possédait encore dans les siècles et même les décades passés. Le nombre des vocations sacerdotales est tombé dans toute l'Europe à un niveau très bas. En Autriche aussi, le nombre des prêtres est, en chiffres absolus, sérieusement diminué. Mais particulièrement grave est le vieillissement du clergé. Dans le seul diocèse de Vienne, 296 prêtres (le tiers du diocèse) ont plus de 60 ans et ont été ordonnés avant 1918. Il est clair que ces prêtres, du simple point de vue physique, ne possèdent plus la force de résistance pour faire face aux tâches supplémentaires qu'on exige d'eux : car le travail est devenu

(1) A Vienne, 73 pour 100 des logements ne comportent qu'une chambre et une cuisine.
(2) D'après l'*Agence Kathpress* de Vienne (20. 8. 1952).

oujours plus grand avec les années. Une certaine atigue du clergé se fait sentir. Avant peu d'années, ous serons débarrassés de bien des motifs l'inquiétude, car le manque de prêtres aura imposé n bien des choses — que nous le voulions ou non — des restrictions considérables.

Certains pensent déjà à un plan européen qui ermettrait de concentrer des prêtres de tous les ays en certains points importants. D'autres mposent au prêtre de demain des exigences ssentielles : il doit être pénétré d'esprit missionaire, être rempli de l'esprit d'Action catholique, l'esprit liturgique et encore d'esprit social.

2. Comment se présente maintenant la situation lans le monde laïque ? La percée vers de nomoreuses parties du monde ouvrier n'a pas encore lonné de résultats, tandis que, d'un autre côté, e matérialisme est en train de saisir le monde aysan. La détresse spirituelle, mais aussi matérielle, des familles est criante. Même là où la nisère matérielle n'existe pas, une profonde et grave crise du mariage empêche toute vraie vie familiale. La misère des intellectuels et des classes cultivées, en Autriche, est tragique.

Mais, sur ce fond de tableau fort sombre, apparaissent cependant déjà, clairs et lumineux, des développements très prometteurs. Le manque de prêtres conduit toujours davantage à confier à des laïques des domaines qui, auparavant, étaient presque toujours réservés à des prêtres. L'appel à l'Action catholique, à la collaboration des laïques, que l'Eglise proclama pour la première fois en décembre 1922, est aujourd'hui aussi actuel que jamais.

L'accès aux sources de la liturgie, de l'Eucharistie et de la Bible, a été ouvert aux laïques, comme jamais peut-être dans le passé. Une théologie du laïcat, une morale du laïcat ne sont plus pour nous des concepts étranges. Ce sera le devoir de l'Eglise d'éveiller ces forces, de les éduquer et de les employer d'une manière toujours meilleure.

Il y a déjà eu trois essais, dans l'archidiocèse de Vienne, pour construire une organisation d'Action catholique qui réponde aux besoins ; en 1922, par les Associations ; en 1933, à côté des Associations ; après 1945, à partir d'en haut, sans les Associations.

3. Qu'en est-il, maintenant, des relations de l'Eglise et de l'Etat en Autriche ? L'Eglise, a déclaré l'archevêque coadjuteur Dr Jachym, lutte dans notre patrie pour obtenir réparation de l'injustice qu'elle a subie et pour le rétablissement de relations clairement et légalement définies avec l'Etat. Les exigences relatives au mariage et à l'école ont été en toute clarté publiquement exprimées par les évêques. L'Eglise ne demande par là aucun privilège, mais seulement ce qu'elle voudrait voir accorder à toutes les autres confessions. L'Eglise ne veut pas non plus que l'Etat ait l'air de lui faire une grâce, car les grâces que l'Etat accorde d'une main, il entend bien, de temps en temps, se les faire payer, de l'autre main, par des remerciements substantiels.

Le catholique, aussi bien que le non-catholique ont le plus grand intérêt — ou tout au moins devraient comprendre qu'ils ont le plus grand intérêt — à ce que l'Eglise soit libre et que sa liberté soit juridiquement garantie. Nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation grotesque : ce sont précisément les mêmes milieux qui se flattent d'avoir lutté dans le passé contre l'absolutisme qui soutiennent aujourd'hui contre l'Eglise un étatisme rigide, une manie d'intervenir dans toutes les questions, en un mot un joséphisme habillé à la socialiste.

Telle est donc la situation de notre patrie et telle est la condition de l'Eglise dans notre patrie, lorsque va s'ouvrir le Katholikentag. Le thème sera : « Liberté et dignité de l'homme », une devise dont personne, après ce qui vient d'être dit, ne peut mettre en doute l'actualité. C'est un mot d'ordre qui dépasse le domaine restreint de l'Eglise et exprime une préoccupation de tous. Il jaillit de ce droit que l'Eglise revendique d'élever la voix dans les choses purement humaines, même si elles débordent le terrain du culte et de la sacristie, lorsque ces choses, par leur importance, touchent au monde de la foi.

La liberté et la dignité de l'homme sont des valeurs qui, non seulement pour le présent, mais encore dans le passé, ont signifié les plus hauts biens. Ce sont des valeurs éternelles, qui doivent être sauvées à travers tous les temps. Chaque époque a sa propre forme d'expression de ces valeurs. L'Eglise, déclara l'archevêque coadjuteur Dr Jachym, combattra pour sauver le contenu spirituel de ces valeurs, mais non pour sauver la forme sous laquelle elles se sont présentées dans le passé ; elle combattra pour sauver leur substance, non leur expression bourgeoise. Nous ne devons pas tomber dans l'erreur, parce que ces valeurs ont représenté beaucoup dans le passé, de vouloir les défendre avec les moyens du passé et selon la mesure du passé (1).

L'Eglise ne peut pas être le gardien de nuit d'une structure sociale qui périt ou qui se dissout d'elle-même. L'Eglise est prête à s'engager non pour les accessoires, non pour la façade d'un temps révolu, mais pour les valeurs éternelles et absolues. Il y a ici une limite que — même au sens religieux — ce serait haute trahison de franchir.

Il y a eu toujours dans l'Eglise, aux époques de transition — dit en terminant l'archevêque coadjuteur Dr Jachym, — aux époques de bouleversement où un monde mourait et un autre naissait, de fortes personnalités qui, avec les valeurs religieuses, ont protégé et sauvé les valeurs humaines pour l'avenir. C'est ainsi que chez nous, il y a plus de mille ans, saint Séverin, malgré l'opposition de l'évêque et des prêtres, a fait appel au peuple pour résister à l'assaut des Germains. Et lorsque la position romaine, la position de la foi et de la civilisation, n'était plus tenable sur cette terre du Norique (nom latin des territoires qui sont maintenant l'Autriche), ses disciples ont réuni le peuple et l'ont emmené en Italie. Un tel exode vers un pays de paix n'est plus possible. Il s'agit maintenant de tenir et de durer, de vaincre ou de tomber. C'est à cela que nous invite aussi la parole du Seigneur, lorsqu'il nous dit d'être prêt, soit qu'il arrive à la première, à la deuxième ou à la troisième veille de la nuit. Nous savons que le plus difficile est déjà accompli, grâce à la Rédemption du Seigneur. Si, par conséquent, quelqu'un peut avoir courage et confiance, c'est bien le catholique.

---

(1) C'est-à-dire les limites et les restrictions que le passé a imposées parfois à l'épanouissement de ces valeurs. (*N. D. L. R.*)

II. — Les débats de la session d'études du Katholikentag autrichien à Mariazell (1)

Le 1er mai commença, à Mariazell, pour se clore le 4 mai, la session d'études du Katholikentag autrichien 1952. Les débats, que l'on avait voulu transporter délibérément en cet emplacement du plus grand sanctuaire national d'Autriche, constituaient un essai, le premier en son genre dans l'histoire du catholicisme autrichien. Pour la première fois, des prêtres et des laïques venant de toute l'Autriche comptant parmi eux les experts les plus remarquables dans toutes les questions touchant la vie catholique contemporaine, allaient se rencontrer, au-delà de toutes les barrières d'organisations et de diocèses, pour discuter en toute liberté, sans ordre du jour imposé et sans mise en scène, simplement conscients des obligations que leur imposait leur foi commune, leur volonté commune et leur propre conscience, pour débattre, pour reconnaître, pour souder, pour juger et pour créer des bases d'une action future.

L'essai a réussi dans une mesure qui, de loin, a dépassé les espoirs des organisateurs. L'Eglise en Autriche a saisi sa situation. Sans tendance aucune à enjoliver, sans romantisme, on a fait toute la lumière voulue sur le passé et le présent, on a reconnu des abus, on a décelé des sources de déviations, on a pesé de nouvelles possibilités, on a tracé de nouveaux itinéraires.

Les discussions portaient sur le thème du Katholikentag : « Liberté et dignité de l'homme. » C'est l'Eglise qui, aujourd'hui, tient le drapeau de la liberté, et c'est particulièrement à l'Eglise qu'il faudra être reconnaissant si la liberté et la dignité de l'homme auront été sauvées en ce temps de détresse.

Dans cette préoccupation, l'une des plus fondamentales de l'homme, l'Eglise est devenue, au-delà de toutes les barrières sociales, politiques et confessionnelles le *porte-parole de toute l'humanité.* Ce qu'elle revendique, elle ne le revendique pas pour elle toute seule, mais pour tous les hommes, et la liberté qu'elle demande pour elle-même, elle est prête à l'accorder à tous ceux qui sont décidés à défendre avec elle la liberté et la dignité de l'homme.

« *Une Eglise libre dans une société libre.* » Dans ces termes, on peut ramasser la préoccupation essentielle, mais aussi les conclusions de la session d'étude de Mariazell.

Une Église libre...

Une Eglise libre, c'est-à-dire une Eglise qui s'appuie sur elle-même et sur elle seule. Chaque époque de l'histoire a ses propres nécessités et ses propres possibilités. Mais aujourd'hui, l'Eglise n'a derrière elle ni empereur ni gouvernement, ni parti ni classe, ni canon ni le capital. Dans ce sens, la période 1938-1945 représente une coupure infranchissable : les ponts sont rompus avec le passé et aujourd'hui ce sont les fondations du pont qui nous mène vers l'avenir qui sont mises en place. Ainsi l'Eglise, sortant d'une ère qui est en train de sombrer, va à la rencontre d'une ère de nouveaux développements sociaux.

---

(1) Traduit de l'allemand d'après une publication du service de presse du Katholikentag autrichien, *Wien I, Zedlitzgasse* 5, du 10 mai 1952. — Traduction *D. C.* Les sous-titres sont de *la D. C.*

Pour cette raison, une Eglise libre signifie :

— *Pas de retour au régime de l'Eglise d'E[...]* des siècles écoulés, régime qui dégradait la re[...]gion, la réduisant à une espèce de superstructu[...] idéologique de la mentalité bourgeoise, systè[...] dont les méthodes d'éducation ont fait de gén[...]rations de prêtres des fonctionnaires passifs [...] l'Etat.

— *Pas de retour à une alliance du Trône et [...] l'Autel,* qui endormait autrefois la conscience d[...] fidèles et les rendait aveugles aux dangers d'[...] affaissement par l'intérieur.

— *Pas de retour au protectorat d'un parti s[...] l'Eglise,* ce qui avait peut-être été rendu nécessai[...] par les circonstances, mais éloignait des dizain[...] de milliers de personnes de l'Eglise.

— *Pas de retour* à ces tentatives de réalis[...] par la force des principes chrétiens sur une ba[...] purement juridique et politique.

Une Eglise libre signifie également que l'Egli[...] revendique pour elle le droit de se développ[...] librement, d'avoir des activités missionnaires, [...] conférer des sacrements, de fonder des écoles, sa[...] être entravée par des directives de l'Etat, comm[...] c'est le cas de l'actuelle législation scolaire [...] matrimoniale dans un domaine qui lui est esse[...]tiellement propre.

Mais une Eglise libre ne signifie pas une Egli[...] de la sacristie ou du ghetto catholique, elle signi[...] une Eglise libre, reposant sur elle-même, c'est-[...]dire une Eglise aux portes et aux bras largeme[...] ouverts, prête à collaborer avec tous,

— *à la collaboration avec l'Etat* dans toutes [...] questions qui touchent à des intérêts communs, t[...] que le mariage, la famille, l'éducation ;

— *collaboration avec tous les milieux,* class[...] et tendances, en vue d'obtenir le bien commu[...]

— *collaboration avec toutes les confessions,* s[...] la base de la foi commune au Dieu vivant ; coll[...]boration aussi avec tous les courants spiritue[...] avec tous les hommes, quels qu'ils soient et [...] qu'ils soient, qui sont décidés à lutter avec l'Egli[...] pour le véritable humanisme, pour « la liberté [...] la dignité de l'homme ».

... Dans une société libre.

Mais une Eglise libre ne peut vivre et la dign[...] de l'homme n'est assurée que dans une *soci[...] libre.* D'où l'insistance de la session d'étude [...] Mariazell sur la société libre, insistance éga[...] à celle qui fut affectée à la liberté de l'Egli[...] Après sept années de suppression et sept autr[...] années de restriction de la liberté, l'Eglise [...] devenue aujourd'hui l'*avocate de la volonté [...] liberté* du peuple autrichien. Maintenant qu'e[...] s'est débarrassée de liens anciens et qu'elle s'app[...] sur ses seules forces, elle est d'autant plus étr[...]tement liée au destin du peuple autrichien et élè[...] la voix, en ce domaine également, pour faire obte[...] audience au droit de l'Autriche. Le peuple aut[...]chien et l'Eglise ont puisé leur expérience dans [...] passé de notre patrie et dans le sort présent d[...] peuples voisins. Personne ne réussira à la mett[...] dans cet état de confusion qui permettrait de [...] priver de sa liberté et par là, de priver de [...] liberté le peuple tout entier.

Mais une société libre, dans laquelle l'Egli[...] peut de son côté vivre libre, exige aussi *la su[...]pression des derniers restes d'institutions tota[...]taires,* qui survivent encore pour le plus grand m[...] de la démocratie autrichienne, dans un certa[...]

absolutisme des partis politiques, et dans une législation d'exception ; cela entraîne aussi une prise de position énergique contre tous les excès du pouvoir de l'Etat, contre toute prévention de l'Etat à dominer de façon totalitaire tous les secteurs de la vie ; cela entraîne la reconnaissance du principe de la subsidiarité (de la valeur propre des sociétés intermédiaires), et la revendication de la protection de l'individu et celle de la personne.

Mais une société n'est libre et ne peut affirmer sa liberté que si elle est bien ordonnée en elle-même. Dans ce domaine également, la session d'étude de Mariazell a obtenu, sur la base de renseignements précis, une image sans fard de la réalité.

La famille.

Une société est bien ordonnée quand *la famille* est ordonnée. Mais c'est sans doute là que réside la plaie la plus terrible de l'Autriche. Celui qui essayerait, en ce domaine, d'être aveugle ou de vouloir passer outre avec quelques phrases à bon compte, se rendrait en partie coupable de la perte de notre pays. L'Autriche possède la triste renommée d'être le pays à la plus faible natalité du monde entier. Nous sommes en train de devenir un peuple de vieillards affamés et mendiants, puisque, dans quelques décades, la génération qui produit et travaille nous fera défaut. Personne ne sera plus là pour semer le blé, pour que nous ayons du pain à manger, pour pelleter le charbon avec lequel nous nous chaufferons, et pour couper l'arbre qui fera notre cercueil.

Que fait-on contre cela en Autriche ? *La détresse des familles* en Autriche crie au ciel ; le peuple catholique autrichien ne peut pas supporter plus longtemps que les familles nombreuses subissent de véritables punitions et qu'apparemment on compte comme un crime de travailler à l'avenir du pays. Certes, on parle depuis très longtemps de la détresse de la famille en Autriche. La session d'étude à Mariazell a acquis la conviction qu'il est désormais temps de passer à une action décisive. Pour circonscrire les problèmes et leurs solutions essentielles, il faut penser à une réforme radicale de la législation des impôts, au salaire familial, à des Caisses de compensation familiales, à l'extension des allocations familiales, aux petits artisans et paysans, surtout à cette couche de la population si importante pour l'avenir du pays : les paysans de haute montagne.

Le logement.

Mais toute politique familiale doit commencer par une politique du logement, par la construction d'habitations dignes de l'homme. Des milliers de mariages ne sont pas conclus, des milliers d'enfants ne viennent pas au monde, parce que l'espace suffisant manque pour mettre au monde et élever des enfants. Pour cela, la session d'étude à Mariazell s'est occupée de façon approfondie de toutes les questions de la construction du logement. Dans ce domaine, il faut, en tenant compte des données et des possibilités économiques, constater l'impossibilité d'une plus grande imposition des petits et moyens salariés et donc penser à une coordination de tous les efforts faits dans ce sens dans les domaines public et privé. En dernière analyse, il est du devoir de la société, de la société libre, d'assurer à tous ses membres, en plus du droit au travail, le droit à un logement décent.

La femme et l'enfant.

La principale victime de la crise du logement et de la détresse de la famille est *la femme*, qu'elle fournisse un gros travail méconnu et non rétribué comme mère de famille et ménagère ou qu'elle travaille elle-même dans une profession. L'Église s'oppose à ce que sur le plan formel du droit les sexes soient sur un pied d'égalité, car cela n'imposerait à la femme que de nouveaux fardeaux et lui enlèverait la faible protection que lui assure aujourd'hui la loi ; mais l'Eglise sait aussi que la dignité de la femme ne peut se développer que si elle est allégée du poids d'un travail fatigant et sans répit. Un cercle d'étude s'est particulièrement occupé de ces questions à Mariazell et a abouti à des solutions modernes et conformes au progrès.

La protection de la femme implique la protection de *l'enfant*, la protection des enfants nés et des enfants à naître. Trop souvent des enfants en bas âge meurent, faute de soins médicaux, faute de surveillance appropriée.

N'y a-t-il vraiment pas d'argent pour les salaires familiaux, la construction de logements, la protection de la femme et de l'enfant ? Ne dépense-t-on pas chaque année des centaines de millions pour des amusements et des plaisirs superflus, sinon nuisibles ? Toujours, par le passé, l'Eglise a élevé la voix pour rappeler l'obligation de la tempérance. Aujourd'hui encore, elle exhorte à *la simplicité, à la modestie et à l'esprit d'économie.* Mais cette restriction nécessaire ne peut pas s'opérer sur le standard de vie déjà restreint des masses travailleuses à la ville et à la campagne. Il faudrait être aveugle pour nier qu'en Autriche, à côté de la misère et de la détresse, il y a aussi un luxe provocant, qui en une nuit gaspille le pain d'une famille pour tout un mois.

Les intellectuels, les réfugiés.

A côté de cela, on sous-estime le véritable travail, surtout *le travail de l'esprit. La crise du travailleur intellectuel* est aujourd'hui essentiellement une crise matérielle. Un cercle d'étude à Mariazell s'est spécialement occupé de la crise des intellectuels, de la sous-estimation du travail intellectuel qui attaque la substance spirituelle de la nation et qui favorise la montée, dans tous les domaines, du plus dangereux ennemi de toute culture : la *médiocrité.*

Mais il existe encore un autre groupe important, privé de ses pleins droits : *des centaines de milliers de réfugiés* vivent encore parmi nous, frères de notre langue, frères de notre foi, auxquels la froideur du cœur et les chicanes administratives refusent toujours l'entrée à droits égaux dans la communauté nationale. Les réfugiés savent que l'Eglise est l'avocate de leurs justes revendications, et l'Eglise aura aussi à cœur de faire aboutir ces revendications auprès de la population catholique et de l'opinion.

Une Eglise libre dans une société libre ne peut vivre et agir que dans la *paix.* C'est sur une prière pour la paix, paix avec Dieu et paix entre les peuples, que commença et prit fin la session de Mariazell.

L'Église, refuge de la liberté.

Une assemblée de laïques et de prêtres a agité à Mariazell ces questions en toute liberté, a

cherché des solutions et a transmis celles-ci aux évêques. Ce sont des questions qui, bien au-delà des limites de l'Eglise, intéressent tous les hommes en Autriche, de même que la devise du Katholikentag : « Liberté et dignité de l'homme », traduit une préoccupation de tous.

L'Eglise est là pour tous ; pour ceux qui croient en elle, mais aussi pour ceux qui luttent contre elle, qui ne veulent plus rien savoir d'elle. En ce renversement de toutes choses, elle se tient là comme le refuge de la vraie liberté, comme la gardienne de la véritable dignité humaine.

Dans un pays comme l'Autriche, pays qui représente, au-delà de tous les concepts confessionnels, une création vraiment catholique et ne subsistera que comme telle, l'Eglise a vu clairement sa propre situation, l'a étudiée et a reconnu ses obligations. Dégagée des liens du passé, en communion indissoluble avec l'Eglise universelle, elle s'avance vers l'avenir, qu'elle contribuera à édifier, comme Eglise libre dans une société libre, comme une véritable Eglise du XX[e] siècle.

LETTRE DU SAINT-PÈRE

au cardinal Innitzer, légat pontifical au « Katholikentag » d'Autriche (1)

A notre cher Fils Théodore,
cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine
au titre de saint Chrysogone,
archevêque de Vienne.

La très funeste dernière guerre étant depuis longtemps terminée, et bien que la République autrichienne ne soit pas encore officiellement en paix, les chefs ecclésiastiques de cette très noble nation ont pris l'excellente décision, pour le mois de septembre prochain et au jour de la fête du nom de la Vierge Marie, de tenir dans la ville capitale de Vienne un Congrès des fidèles appelé, comme le veut l'usage, du nom spécial de « Journées catholiques ». En effet, après de cruelles luttes et de dures calamités ledit Congrès sera une profession publique et magnifique de votre foi catholique, la proclamation devant votre nation elle-même et le monde catholique de votre insigne union avec l'Eglise romaine et le Pontife romain en même temps que la marque éclatante de la rénovation de votre vie chrétienne. Par ailleurs, de quelle utilité, de quelle importance ne sont pas les questions qui doivent être traitées dans les réunions concernant la dignité et la liberté de l'homme, lequel, après la chute de nos premiers parents, racheté par le sang du Christ, est devenu une nouvelle créature, un être nouveau ! Est-il vraiment rien qui puisse paraître, au milieu de tant et de si graves difficultés morales, sociales et économiques, plus salutaire et plus efficace pour l'amendement et le perfectionnement des mœurs des peuples que d'examiner, loin de l'agitation des passions et en vue d'en faire son profit dans la conduite de la vie, selon les préceptes de l'Eglise, la loi à observer pour sauvegarder l[e] chaste lien conjugal, la méthode à suiv[re] dans l'éducation des enfants, les normes q[ui] doivent assurer le maintien et le gouvern[e]ment de la société civile et politique ?

(1) Traduit du latin par J. THOMAS D'HOSTE d'après *l'Osservatore Romano* du 13. 9. 1952.

Les questions à résoudre sont donc d'un[e] très grande importance, qui concernent l[a] justice, la paix, la vraie liberté des citoyen[s] chrétiens, bref, les fondements mêmes de l[a] société religieuse et civile. C'est pourqu[oi] Nous qui n'avons rien tant à cœur que d[e] voir prospérer au plus haut point la religio[n] catholique dans Notre très chère Autrich[e,] restaurer avec tout le plus grand zèle le[s] mœurs chrétiennes et sauvegarder les droi[ts] des catholiques, non seulement Nous appro[u]vons et louons les initiatives des évêques [et] l'active préparation du Congrès, mais encor[e] Nous désirons être pour ainsi dire présent [et] présider à sa célébration. Aussi, cher Fil[s,] qui, orné de la pourpre romaine, rempliss[ez] les fonctions pastorales au siège de la capital[e] d'Autriche, Nous vous choisissons et non[n]mons Notre légat *a latere* afin que vous pr[é]sidiez et représentiez Notre personne au Con[]grès catholique, lequel doit avoir lieu dan[s] cette ville en septembre, ainsi qu'aux céré[]monies et rites sacrés qui s'y dérouleront. E[t] afin que ces solennités puissent apporter de[s] fruits plus abondants de salut au peuple chré[]tien, Nous vous accordons, en outre, le pou[]voir de donner, au jour voulu et à la fin d[e] l'office pontifical, aux fidèles présents, e[n] Notre nom et en vertu de Notre autorité, l[a] bénédiction, avec possibilité pour eux d[e] gagner l'indulgence plénière aux condition[s] prescrites par l'Eglise.

En attendant, que soit pour vous le gag[e] des faveurs célestes et de Notre particulièr[e] affection la Bénédiction apostolique que Nou[s] vous accordons bien affectueusement dans l[e] Seigneur, à vous, cher Fils, aux autre[s] évêques et à tous ceux qui assisteront a[u] Congrès.

Donné à Rome auprès de Saint-Pierre, l[e] 23 du mois de juillet, en l'année 1952, la qua[]torzième de Notre pontificat.

PIE XII, PAPE.

RADIOMESSAGE DU SAINT-PÈR[E]

Le dimanche 14 septembre, à la cérémonie d[e] clôture, le Saint-Père a envoyé aux catholiqu[es] autrichiens le radiomessage suivant (1) :

CHERS FILS ET FILLES DE LA CATHOLIQU[E] AUTRICHE,

De grand cœur, Nous répondons au désir d[e] vos pasteurs, Nos vénérables Frères, en envoyan[t] un message à votre Katholikentag, le premie[r] depuis 1933, et en vous donnant Notre bénédiction.

Les années qui suivirent ce Congrès furen[t] lourdes de graves événements, événements don[t] l'origine remonte à la première guerre mondial[e.] Ils bouleversèrent jusque dans ses structures votr[e]

(1) Ce radiomessage a été reproduit en allemand dan[s] *l'Osservatore Romano* du 15-16 septembre 1952. Nous e[n] donnons ici la traduction française telle qu'elle a par[u] dans l'édition française de *l'Osservatore Romano* (n° d[u] 26. 9. 1952). Les sous-titres sont de *la D. C.*

existence comme peuple et comme Etat, se poursuivirent dans d'incroyables catastrophes et mirent votre pays dans un état de tensions politiques, économiques et culturelles les plus dangereuses. Crise terrible dont la solution n'apparaît pas encore et qu'on ne peut attendre pour le moment que de la miséricordieuse Providence de Dieu.

Dans de telles conditions, vous avez assigné un but précis à votre Congrès : en faire un signe de réveil et de renouveau de la vie religieuse du peuple autrichien.

Vous avez été bien inspirés dans ce choix. Si en d'autres domaines votre liberté d'action est considérablement entravée contrairement à la dignité et au droit de votre peuple, sur le plan du renouveau religieux vous pouvez sans cesse déployer vos énergies. Et en opérant ce renouveau, vous procurez à votre pays des valeurs dont il aura toujours besoin, quel que soit son avenir.

UNE FOI VIVANTE

Votre belle patrie autrichienne, chers Fils et Filles, est comme parsemée de précieux témoignagnes : édifices, tableaux et sculptures, usages et coutumes des plus variés, tous inspirés de la foi et de la civilisation chrétienne. Témoignages accumulés par la foi au fil des siècles et qui occupent une place d'honneur dans le temple de l'histoire et de l'art. Une chose pourtant importe souverainement et presque exclusivement : veillez à ce que ces formes conservent leur sens ultime. Veillez à ce qu'un jour elles ne deviennent pas un masque de mort, mais à ce qu'elles restent plutôt le visage et la forme d'un organisme vivant plein de chaleur et débordant de force.

D'où Notre exhortation, qui s'adresse avant tout à votre jeunesse : efforcez-vous de saisir votre foi catholique avec une clarté nouvelle, avec profondeur et avec une ardente conviction ! Mettez tout en œuvre pour pratiquer de plus en plus cette foi dans la prière, dans l'union au Christ, source de la grâce, dans vos pensées et dans votre volonté, dans votre activité, dans votre vie de famille, dans votre vie publique.

Remarquez-le : cette consigne ne s'adresse pas seulement aux hommes vivant dans les grands centres industriels. Elle touche également les habitants des campagnes et des montagnes.

L'ÉCOLE CATHOLIQUE

Insistez, dans la défense de votre foi, pour que l'école catholique soit assurée et conservée à vos enfants. A quoi sert l'éducation chrétienne dans le foyer domestique, si l'école détruit ce que construit soigneusement la famille ! Forte de graves expériences, qu'elle renouvelle sans cesse, l'Eglise défend ici avec intransigeance les droits des fidèles et elle vous exhorte à faire valoir avec intransigeance, vous aussi, vos droits en ce domaine.

LA SAINTETÉ DU MARIAGE

Dans la défense de la foi chrétienne, veillez sur la sainteté du mariage.

Que la conclusion du mariage soit pour vous chose sainte.

Le vrai mariage, pour le catholique, est le mariage religieux, jamais le mariage exclusivement civil. Si la volonté du peuple a un sens dans la vie nationale, exigez qu'en ce domaine du mariage on tienne justement compte de la volonté de la grande majorité de votre peuple.

Sanctifiez également la vie du mariage. Suivez en cela les consignes de Notre prédécesseur dans son Encyclique sur le Mariage et les directives que Nous avons données l'automne dernier sur les exigences morales de la vie conjugale, en tenant largement compte des conditions présentes. Vous le savez, chers Fils et Filles, le souci élémentaire de l'avenir et de la conservation de votre peuple coïncide ici avec les exigences de la loi naturelle de l'Eglise.

SANCTIFIEZ LA VIE DE FAMILLE

Sanctifiez la vie de famille. A vous, parents, l'éducation chrétienne des enfants ; à vous, enfants, l'observance du quatrième commandement de Dieu, dans le respect et l'obéissance envers vos parents. Pour vous tous, la prière en famille et la sanctification du dimanche. Qu'il soit et qu'il reste le jour du Seigneur, le jour du repos pour le corps et pour l'âme, le jour de la famille. Avec de la bonne volonté, l'atmosphère sereine de la paix et de la joie du dimanche chrétien peut encore toujours fournir à la famille la cohésion que ne lui donne, hélas ! plus le travail quotidien, trop souvent élément de séparation. Une frénésie toute païenne dans la culture physique et dans la recherche du plaisir tendent à profaner le dimanche et à déchirer la famille : opposez-vous à ces excès !

Comme d'autres régions, votre pays voit un vaste mouvement de constructions de logements. Faites, autant qu'il est en votre pouvoir, que les réalisations de ce mouvement répondent à la volonté de Dieu touchant le mariage et la famille.

LA QUESTION SOCIALE

Nous ne saurions Nous adresser aux catholiques de Vienne et de toute l'Autriche sans toucher à la question sociale. Vienne n'a-t-elle pas toujours été un des centres du mouvement social chrétien ? C'est avec un sentiment d'affectueuse gratitude qu'en cette heure solennelle Nous évoquons tous ceux d'entre vous qui contribuèrent à la solution chrétienne de la question sociale, soit par l'étude, soit par les réalisations pratiques.

Devant le regard de l'Eglise se présente aujourd'hui la première époque des luttes sociales contemporaines. Au centre dominait la question ouvrière : la misère du prolétariat et le devoir d'élever cette classe d'hommes, livrée sans défense aux aléas de la conjoncture économique, jusqu'à la dignité des autres classes de la cité dotées de droits précis. Ce problème peut être considéré aujourd'hui comme résolu, au moins dans ses parties essentielles, et le monde catholique a contribué à cette solution d'une façon loyale et efficace. Ce n'est que tard, à la onzième heure, qu'en certains groupes de pays on a ouvert les yeux et commencé les réalisations pratiques. Il n'en reste pas moins vrai que les directives sociales données par les Papes depuis plus de soixante ans sont devenues depuis longtemps et presque partout le bien commun de la pensée et de l'action des catholiques.

Si les signes des temps ne trompent pas, d'autres problèmes dominent dans la deuxième époque des luttes sociales, où nous semblons déjà entrés. Nous nommerons deux de ces problèmes : le dépassement de la lutte des classes et la défense de la personne et de la famille.

La lutte des classes doit être dépassée par l'instauration d'un ordre organique unissant patrons

et ouvriers. La lutte des classes ne saurait jamais être un objectif de la doctrine sociale catholique. L'Eglise se doit toujours à toutes les classes de la société.

Il faut empêcher la personne et la famille de se laisser entraîner dans l'abîme où tend à la jeter la socialisation de toutes choses, socialisation au terme de laquelle la terrifiante image du Léviathan deviendrait une horrible réalité. C'est avec la dernière énergie que l'Eglise livrera cette bataille où sont en jeu des valeurs suprêmes : dignité de l'homme et salut éternel des âmes. C'est ainsi que s'explique l'insistance de la doctrine sociale catholique, notamment sur le droit de propriété privée. C'est la raison profonde pour laquelle les Papes des Encycliques sociales et Nous-même avons refusé de déduire, soit directement, soit indirectement, de la nature du contrat de travail, le droit de copropriété de l'ouvrier au capital, et, partant, son droit de cogestion. Il importait de nier ce droit, car derrière se présente cet autre grand problème. Le droit de l'individu et de la famille à la propriété dérive immédiatement de la nature de la personne, c'est un droit attaché à la dignité de la personne humaine et comportant, certes, des obligations sociales ; mais ce droit n'est pas seulement une fonction sociale.

Nous tenons à vous exhorter, vous et tous les catholiques, à suivre fidèlement la ligne nette de la doctrine sociale catholique, dès le commencement des nouvelles luttes, sans dévier ni à droite ni à gauche. Une déviation de quelques degrés seulement au début pourrait sembler sans portée. A la longue, cette dérivation entraînerait un écartement dangereux du droit chemin et des suites graves. Pensée sereine, maîtrise de soi-même, fermeté en face des séductions des extrêmes : voilà les exigences de l'heure présente en ce domaine.

Tel est le message que Nous tenions à adresser au Katholikentag de cette année.

Nous connaissons, chers Fils et Filles, les graves soucis et les craintes qui vous accablent, comme citoyens de votre pays et comme enfants de l'Eglise. Nous connaissons votre constance inébranlable durant les années sombres de l'insécurité et de l'avenir voilé, comme la fermeté de votre espérance et de votre volonté de construction. Vos soucis et vos espoirs sont aussi Nos soucis et Nos espoirs et Nous ne Nous lassons pas de les présenter à la Toute-Puissance divine, dans le Saint Sacrifice de la messe et dans nos prières.

Nous ne saurions faire mieux, en cette heure, que de vous recommander, de toute la ferveur de Notre cœur paternel, à l'*Alma Mater Austriae*, qui, dans son sanctuaire de *Mariazell* s'est si souvent montrée, au milieu de situations périlleuses, votre guide et votre protection, la Mère du bon conseil, la Médiatrice de la force toute-puissante de son divin Fils. Confiez à Marie votre destinée, confiez-lui avant tout votre volonté d'un renouveau chrétien. Alors vous n'aurez rien à craindre, et vous pourrez vous abandonner à la confiance.

Puisse Marie étendre sur vous sa main virginale et maternelle, et puissent l'amour et la grâce de son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu, loué dans tous les siècles, se répandre avec abondance sur vous. En gage de ces faveurs, Nous vous donnons de tout cœur la Bénédiction apostolique, à Notre très digne légat, à Nos évêques et prêtres, à vous, chers Fils et Filles, ainsi qu'à tout votre peuple.

Conclusions du Katholikentag autrichien (1)

En cette époque difficile, les catholiques réunis à Vienne pour le Katholikentag autrichien de 1952 reconnaissent que par leur carence ils ont leur part de culpabilité dans les difficultés tant intérieures qu'extérieures de leur patrie. Conscients de leur responsabilité envers l'Eglise et l'Etat, dont il n'est que temps de mesurer l'ampleur, ils s'engagent à se conformer aux principes suivants :

1. *La liberté et la dignité de l'homme viennent de Dieu.* — L'Eglise de Dieu est donc partout l'avocate toute désignée de cette liberté et de cette dignité.

Nous, catholiques, appelons à la résistance contre l'Etat totalitaire, ses agents conscients et inconscients, dès ses premières attaques, — cela également dans notre vie publique. Le sort de nos frères persécutés nous en avertit et nous en fait un devoir.

2. *L'Eglise est la Mère de l'Autriche.* — Les difficultés du pays sont donc aussi les difficultés de l'Eglise.

Nous, catholiques, ne formons qu'un avec toute la population dans la lutte pour la liberté de l'Autriche, qui, contre tout droit, lui est refusée depuis sept ans. Nous faisons appel aux catholiques du monde : en aidant l'Autriche, vous sauvez l'Europe.

3. *La liberté ne peut s'obtenir que dans l'entente.* — La discorde et l'égoïsme des partis politiques constituent donc un sérieux danger pour l'existence et l'avenir de l'Autriche.

Nous, catholiques, nous nous prononçons pour la collaboration avec tous ceux qui sont de bonne volonté. Gardez la mesure dans les discussions politiques ! Enlevez les barricades du passé !

4. *L'Etat n'appartient pas aux partis.* — Les partis ne doivent donc pas se partager l'Etat.

Nous, catholiques, demandons la reconnaissance des mérites du caractère et du travail, sans égard aux protections officielles et à l'appartenance à tel parti.

Renforcez par là la confiance envers l'Etat.

5. *L'Etat n'a pas autorité sur les consciences.* — Il ne peut donc exercer aucune pression sur les questions relevant du jugement personnel.

Nous, catholiques, demandons pour l'Eglise la liberté complète et reconnue par la loi, c'est-à-dire : la reconnaissance ouverte et sincère des concordats conclus par l'Autriche ; la reconnaissance du droit des parents à envoyer leurs enfants dans une école de leur choix ; la suppression du caractère obligatoire du mariage civil.

6. *La liberté ne nous sera pas donnée gratuitement.* — Ce n'est que par ton sacrifice et en payant de ta personne que la libération de l'Autriche sera obtenue.

Nous, catholiques, demandons une juste répartition des charges générales, nous exhortons toutes les classes de la population à la modestie dans le train de vie, nous condamnons les gains exagérés et le luxe provocant. Pensez à la misère de notre pays ! N'oubliez pas votre frère qui est dans le besoin ! Cette vérité est dure : travailler davantage, épargner davantage !

7. *Les familles sont l'avenir de l'Etat.* — Un Etat dans lequel la famille ne peut pas se développer est voué à la disparition.

Nous, catholiques, demandons des encouragements à la famille plus prompts et plus efficaces, l'extension des allocations familiales, la création de Caisses de compensation. Aidez avant tout à construire des logements ! Au diable les baraques ! Aidez les familles à avoir chacune son logement !

(1) Traduction de *la D. C.*

8. *Celui qui enlève à l'homme le droit à la propriété en fait un esclave.* — Le travail doit donc permettre à chacun d'accéder à la propriété.

Nous, catholiques, demandons un salaire équitable pour chaque travail, y compris le travail intellectuel ; une politique fiscale qui permette l'accession à la propriété des couches les plus larges possible de la population. N'étouffez pas la joie du travail !

9. *La démocratie exige la collaboration de tous, et non pas seulement leurs critiques.* — Celui qui se tient à l'écart ou attend tout de l'Etat n'a pas le droit de se plaindre d'être écrasé par lui.

Nous, catholiques, rappelons la responsabilité de chacun en ce qui concerne le bien commun. N'abandonnez pas la politique aux ennemis de la foi et de l'Eglise. Mais surtout dans le travail et les décisions politiques, ne perdez pas de vue les questions d'idéologie. Nous demandons aux individus et aux groupements de prendre avec courage leur propre défense, et à l'Etat de leur en donner la possibilité. Ce n'est que par toi que la liberté peut être sauvée !

10. *La paix est le fruit du droit et de la liberté.* — La liberté ne peut donc pas être édifiée sur le mensonge, la haine et la terreur.

Nous, catholiques, repoussons avec horreur l'hypocrisie qui parle de paix mais signifie l'asservissement. Nous nous proclamons passionnément partisans de la vraie paix entre les hommes et les peuples. Celui-là seul qui respecte la liberté et la dignité humaine peut prendre le parti de la paix.

Catholiques d'Autriche !

Avec cette déclaration nous nous sommes engagés à agir ! L'appel de l'heure est l'Action catholique. Ecartons toute discorde intérieure dans le service de l'Eglise ; soyons unis dans notre fidélité au Pape. Resserrons-nous pour sauver notre patrie et la renouveler dans le Christ Jésus.

Priez et travaillez !

Si Dieu est avec nous, qu'avons-nous à craindre ?

LA HIÉRARCHIE CATHOLIQUE DE L'AFRIQUE DU SUD RAPPELLE les principes chrétiens qui commandent la solution du problème racial

La hiérarchie catholique d'Afrique du Sud publiait en juin dernier une lettre pastorale sur le problème racial de ce pays. The Sword *a reproduit ce document dans son numéro de septembre-octobre* 1952 (*n°* 160), *p.* 22 *et suiv. En voici la traduction* (1) :

Comme le devoir des évêques est d'enseigner la vérité confiée à l'Eglise par notre Sauveur Jésus-Christ les archevêques et évêques de l'Eglise catholique en Afrique du Sud ont jugé opportun d'attirer l'attention sur le problème racial de notre pays et sur les principes chrétiens qui doivent gouverner tout essai de solution.

Ce problème racial n'admet pas de solution facile, et pour cette raison, l'on ne peut que regretter qu'il devienne si fréquemment le jouet de la politique partisane sans égard à l'intérêt véritable des citoyens.

Un problème si gros de graves conséquences devrait être maintenu au niveau élevé d'une étude prudente et sérieuse, car l'exploitation de ce problème ou d'un projet de solution dans l'intérêt d'une seule partie de la population ou pour favoriser un parti ne peut être que préjudiciable et ne peut servir aucune fin bonne.

Aucun véritable effort ne peut être tenté pour résoudre ce problème si nous ne gardons pas constamment à l'esprit les vérités chrétiennes fondamentales : Dieu créa l'homme à son image, avec une âme spirituelle, la raison et une volonté libre ; sa fin dernière est d'atteindre le bonheur éternel dans la vision de Dieu au ciel ; ils est déchu en Adam, mais il est sauvé par le sacrifice du Calvaire et il est restauré dans le Christ à la grâce surnaturelle et à l'héritage du ciel ; le Christ mourut pour tous les hommes qui tous ont le même droit au salut éternel. « *Car il n'y a qu'un Dieu, et qu'un médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme Jésus-Christ.* » (*I Tim.*, II 5-6.)

A la lumière de ces doctrines toute la dignité de l'homme s'éclaire, de même que la grande vérité que, tous les hommes étant unis dans l'unique maison de Dieu, ils devraient aimer leur Père du ciel par-dessus tout et s'aimer les uns les autres pour l'amour de lui.

Malheureusement, il n'est pas facile pour les hommes déchus d'atteindre, même avec l'aide de la grâce de Dieu, cet idéal de vie chrétienne. Echecs et manquements sont trop évidents et se rencontrent dans tous les domaines et spécialement dans le domaine des relations entre les races et les nations.

Le problème sud-africain.

L'Afrique du Sud a de ce point de vue une difficulté spéciale qui ne peut être minimisée si l'on étudie la longue et tragique histoire des relations interraciales dans le monde. Le peuple sud-africain provient de branches diverses de la famille humaine qui diffèrent grandement en culture et en institutions sociales.

Résultat de circonstances historiques, les Européens qui forment à peu près un cinquième de la population possèdent la plus grosse partie de la terre et de la richesse et, pratiquement, la totalité du pouvoir politique.

Les non-Européens (Africains, Asiatiques et gens de couleur) n'ont pratiquement pas part au gouvernement du pays et sont privés par la loi et la coutume de l'égalité avec les Européens dans le champ du travail et, par voie de conséquence, dans les autres sphères de la vie sociale.

Cette barrière raciale politique, économique et légale a une contrepartie psychologique. Quelle qu'en soit l'origine, elle conduit bien des Européens à considérer les non-Européens comme des gens de race inférieure qui ne peuvent jamais prétendre

(1) Traduction de *la D. C.*

à une citoyenneté et une égalité complètes. La marque d'une infériorité sociale est attachée à la condition de non européen. La conséquence naturelle en est le développement parmi les non-Européens du ressentiment, de l'animosité et de la défiance.

Si l'attitude des Européens était la seule source du problème racial de l'Afrique du Sud, il serait assez simple de la condamner comme injuste et non chrétienne et d'essayer de la modifier par un processus d'éducation.

Mais le problème est bien plus complexe que cela. Sa complexité vient du fait que la majorité des non-Européens, et spécialement les Africains, n'ont pas encore atteint un point de développement qui pourrait justifier leur intégration dans une communauté homogène avec les Européens.

Une tentative brusque et violente pour les obliger à adopter les mœurs et coutumes européennes serait désastreuse. Il doit y avoir développement graduel et adaptation prudente.

On ne doit pas non plus leur demander de se conformer en tout aux habitudes européennes, car leurs qualités spécifiques sont capables d'un riche développement.

Bien que la majorité des non-Européens soit encore insuffisamment développée, il y en a beaucoup qui sont bien qualifiés pour participer pleinement à la vie sociale, politique et économique du pays, les uns parce qu'ils ont derrière eux une longue tradition de civilisation provenant soit de tous leurs ancêtres, soit d'une ligne d'ascendance, les autres parce que l'éducation les a élevés audessus du niveau culturel de leur peuple.

Problème de justice et de charité.

Le problème consiste donc à s'occuper :

a) d'un profond préjugé partagé par la plupart des Européens contre les non-Européens ;

b) du ressentiment et de la défiance des non-Européens, presque innés chez les illettrés et, chez les gens cultivés, aggravés par l'expérience et la lecture à tel point qu'ils peuvent à peine concevoir que des Européens veuillent favoriser leur promotion ;

c) d'un groupe de peuples non européens à divers degrés de développement culturel, dont la majorité n'est encore nullement préparée à participer pleinement à une vie politique et sociale modelée sur ce qu'on appelle communément le mode de vie occidental ;

d) des divisions et de l'animosité entre les divers groupes non européens.

La solution de ce problème souvent débattu des relations humaines ne peut être cherchée que par une planification prudente et méthodique et dans la pratique de la charité et de la justice.

La prudence est nécessaire pour régulariser le développement des peuples arriérés de façon à leur fournir graduellement les bénéfices d'une plus haute civilisation sans mettre le chaos et la désagrégation dans leur vie sociale.

La prudence est essentielle quand on prend des mesures dans l'intérêt de groupes divers de citoyens, de façon à ne pas aggraver les soupçons et la rancœur, mais à promouvoir la paix et l'entente.

La prudence est la vertu même du gouvernement bon. Mais non seulement les dirigeants, les citoyens ordinaires aussi, qui ont tous une part de responsabilité à la solution d'un problème commun, doivent l'exercer.

Le choix d'une politique convenable pour résoudre le problème racial ne peut jamais être facile. Il est particulièrement difficile pour ceux qui sont marqués par un fort préjugé ; il est peut-être plus difficile encore pour ceux qui se sentent privés de droits légitimes. Ces sentiments violents ne peuvent être contrôlés que par l'exercice de la charité et de la justice.

La charité est la vertu suprême et sa vraie nature est magnifiquement exposée par le Christ dans l'Evangile. « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. C'est là le premier et le plus grand commandement. Le second est semblable au premier : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* » (*Matth.*, XXII, 37-39.)

La charité chrétienne interdit de détester et de mépriser une personne humaine. Il peut être difficile de rejeter de notre cœur de tels sentiments lorsqu'ils semblent liés à notre nature et notre patrimoine social. Mais le devoir d'un chrétien est de s'examiner sur ce point et de résister au penchant à déprécier les autres.

La charité ne nous oblige évidemment pas à ignorer les différences de condition et de culture. Il y aura toujours dans la société des inégalités qui affectent les relations humaines. Ces inégalités ne justifient cependant pas une conduite outrageante et dépréciatrice, car les inégalités sociales n'enlèvent rien à la grande vérité que tous les hommes sont les créatures et les enfants de Dieu.

La charité chrétienne requiert le pardon des injures et interdit la haine, le ressentiment et les préjugés de défiance.

« *La charité est patiente et bonne ; elle n'envie pas et ne fait pas le mal.* » (*I Cor.*, XIII, 4.) L'aigreur ne fait pas partie de la charité. Mais la charité ne s'oppose pas à ce que l'on s'efforce honnêtement d'obtenir ce qui nous est dû. Car la charité et la justice doivent aller de conserve.

La justice exige que l'on donne à chacun son dû. C'est une vertu qui pousse à reconnaître les droits des autres et interdit d'empêcher leur exercice légitime. Ces droits découlent de la nature même et de la constitution de l'homme, quelles que soient leurs inégalités naturelles et sociales.

Droits fondamentaux et droits contingents.

Ces droits sont fondamentaux et inviolables et incluent le droit à la vie, à la dignité, au minimum vital, à la liberté de culte, à l'intégrité, l'usage et le développement normal de ses facultés, au travail et au fruit du travail, à la propriété privée, à la liberté de séjour et de déplacement, au mariage et à la procréation et l'éducation des enfants, à la liberté d'association.

L'association et le groupement d'hommes en société est une source de nouveaux droits que l'on peut appeler secondaires, dérivés ou contingents.

Ceux-ci varient grandement selon les types de société, la valeur qu'on leur accorde et les qualifications nécessaires pour en jouir. On doit inclure parmi eux le droit de vote aux élections des corps législatifs, l'assistance de l'Etat à l'éducation, l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse et ainsi de suite.

Il est évident, également, que le fait d'être membre d'une société impose une limite à l'exercice de ses droits individuels, car l'on doit accepter les contrôles nécessaires au bon ordre de la société.

En ce qui concerne les droits fondamentaux,

nulle personne ou société ne peut priver l'individu de leur exercice. L'Etat, quoiqu'il puisse contrôler l'exercice de ces droits dans la mesure requise par le bien commun, ne peut les abolir ; car la personne est supérieure à l'Etat, qui existe dans son intérêt à elle.

Les droits contingents ne peuvent pas non plus être arbitrairement niés ou restreints. Ils sont souvent l'expression ou l'adaptation à des circonstances particulières de droits fondamentaux ; et il serait injuste d'en priver les personnes capables de les exercer et de participer équitablement au bien de la société.

De plus, c'est le devoir de l'Etat, par des lois sages, une administration efficiente et la création de services publics, d'établir les conditions qui aideront à l'exercice convenable des droits des citoyens. Si la négligence est telle que l'on ne puisse y parvenir, il est évident que l'Etat ne fait pas son devoir.

Cependant, l'Etat ne peut pas assumer seul le rôle d'assurer à tous les citoyens un mode de vie convenable. Tous ceux qui emploient des travailleurs et spécialement ceux qui ont une influence considérable sur l'économie d'un pays, sont tenus en justice à faire tout leur possible pour payer leurs employés de telle façon qu'ils puissent vivre au moins dans un confort frugal.

Du point de vue de la justice, nous n'avons encore parlé que de droits. La question resterait incomplète si la contrepartie, c'est-à-dire les devoirs, n'était mentionnée.

Le concept de devoir est intimement lié à celui de droit ; en fait, le devoir est le fondement du droit. Ceux qui exigent la reconnaissance de leurs droits devraient se le rappeler et devraient fonder leur exigence sur leur capacité et leur disposition à assumer les devoirs que cela comporte.

Conclusion.

Si l'on étudie la situation de l'Afrique du Sud à la lumière de ce qui précède, on obtient la conclusion suivante :

a) une discrimination fondée exclusivement sur des motifs de race est une offense au droit des personnes humaines ;

b) bien que la plupart des droits fondamentaux des non-Européens soient en principe respectés, les conditions qui résultent de la législation discriminatoire (comme les lois sur l'embauche), les conventions sociales et une administration inefficiente mettent sérieusement obstacle à l'exercice de ces drois fondamentaux. La brisure de la vie de famille en est un cas grave ;

c) la justice exige que les non-Européens puissent atteindre graduellement une pleine participation à la vie politique, économique et culturelle du pays ;

d) cette évolution ne peut se faire sans un effort sérieux des non-Européens pour se préparer aux devoirs liés aux droits dont ils espèrent jouir.

Tels sont les principes qui doivent gouverner une solution chrétienne du problème racial. La charité et la justice doivent fournir l'élan principal. La prudence doit guider. Ce qui vient d'être dit reste dans le domaine des principes. Il appartient aux hommes instruits et spécialisés dans les diverses branches de l'étude et de la technique d'appliquer ces principes à des situations difficiles et complexes.

Ce ne sera pas facile. Cela peut devenir un fardeau plus léger grâce à la prière, à la bonne volonté et à la coopération de tous ceux qui désirent sérieusement voir la justice et la paix régner dans ce pays et qui croient sincèrement que le devoir d'un chrétien est d'aimer son prochain comme soi-même.

Le « remariage » de M. Eden jugé par le *Church Times*

On sait que le « remariage » de M. Eden, en Angleterre, a produit une certaine émotion dans le public protestant. L'hebdomadaire anglican Church Times *du* 15 *août* 1952, *p.* 579, *s'en fait l'écho dans l'entrefilet suivant :*

Le mariage, cette semaine, du secrétaire aux Affaires étrangères, durant la vie de sa (première) femme, dont il divorça en 1950, ne peut passer sans aucun commentaire du tout. La vie privée de M. Eden est avant tout son affaire personnelle comme pour tout autre homme. Mais une haute situation publique force toujours à prêter un sens aux actes privés. Il y a déjà une génération ou presque, un secrétaire aux Affaires étrangères (qui, plus que vraisemblablement, est appelé un jour à devenir premier ministre) aurait eu le sentiment d'être forcé d'avoir à choisir entre sa carrière publique et un remariage semblable. Il n'y a, après tout, que seize ans qu'un monarque règnant a été forcé de faire un choix malheureux de pareil caractère — entre le trône et son mariage. L'acte de M. Eden, cette semaine (comme l'adoption sans précédent par les démocrates américains d'un homme divorcé comme candidat à la présidence), montre à quel point l'atmosphère de l'opinion publique en cette matière, a empiré, même depuis 1936. Il semble que maintenant on accepte, comme une chose qui va de soi, que ceux qui occupent les plus hautes situations dans la vie publique puissent enfreindre les lois de l'Eglise sans gêne ni reproche. Il est naturel, inévitable peut-être, que lorsque le divorce sévit à ce point dans le pays tout entier, il doive également pénétrer tous les cercles de la vie publique. Le monde a désormais rejeté la loi du Christ sur ce point comme en bien d'autres. C'est ainsi que le remariage après divorce devient « respectable » aux yeux d'une génération païenne. Mais il n'en est pas plus conforme à la morale pour cela.

L'article du Church Times *ayant soulevé une vague de protestations dans l'ensemble de la presse, ce même journal écrivait dans son numéro du* 22 *août :*

La semaine dernière, nous exposions simplement le point de vue de l'Eglise sur le remariage après divorce. Nous n'envisagions pas tellement une question de personnes qu'une question de principes. Nos commentaires ont eu un large retentissement dans la presse nationale. La plupart des commentaires ont été hostiles. Les points de vue des correspondants, tant pour notre journal que pour les

quotidiens nationaux, ont été divisés, avec une prépondérance en faveur du remariage après divorce (exception faite pour le *Manchester Guardian* qui dit avoir reçu cinq lettres en accord avec le point de vue du *Church Times* pour une en désaccord). Il fallait s'attendre à cette réaction généralement hostile. La position que nous avons prise n'est pas celle d'une minorité anglo-catholique dans l'Eglise. C'est le point de vue de toute l'Eglise, mise à part une minorité de modernistes qui est prête à ignorer tant l'Evangile que le *Prayer Book*. Le monde a une autre façon de voir parce que, pour le monde, l'Evangile est toujours une pierre d'achoppement et un scandale. Une chose que les hauts cris de la presse nationale ont montré très clairement, c'est à quel point l'opinion publique de ce pays en est venue à abandonner l'idée du mariage chrétien et la sainteté de l'engagement qu'il comporte. Le mariage signifie quelque chose pour ceux qui reconnaissent l'autorité de Notre-Seigneur. Il signifie quelque chose de tout à fait différent pour ceux qui ne la reconnaissent pas. On trouvera plus loin un article analysant la différence entre les deux conceptions du mariage.

Nous donnons, ci-après, la traduction de cet article intitulé :

L'engagement du mariage, base de la société civilisée

Le mot de divorce a une signification ambiguë, dans ce qui suit il signifie la rupture de l'union entre un mari et sa femme, les laissant chacun libre de se remarier légalement du vivant de l'autre.

Un simple contrat.

Il y a deux conceptions distinctes du mariage. Dans l'une, il est regardé premièrement, sinon exclusivement, comme un contrat entre les deux parties ; un contrat important, sans doute, mais pas essentiellement différent cependant des contrats d'affaires ou de louage de services dans lequel le remède naturel à un manquement sérieux de la part d'une des parties aux obligations en découlant est sa rupture à la demande de l'autre. Cette conception peut être appelée la conception contractuelle du mariage, c'est la seule que, consciemment ou inconsciemment, connaissent les tenants du divorce.

Dans cette conception, il n'y a vraiment pas de raison pour que les parties n'aient pas les droits qui sont les conséquences logiques de la brèche portée à n'importe quel autre contrat ; il n'y a pas de raison non plus pour que le divorce ne leur soit pas rendu aussi facile que possible pour leur accommodement et leur éventuel bonheur anticipé. C'est réellement une affaire qui les concerne et qui ne concerne qu'elles seules ; personne d'autre n'y est intéressé.

Une seule chair.

L'autre conception, qui, par faute d'un mot meilleur, peut-être appelée la conception transcendantale, est que le mariage, en même temps qu'il est indubitablement un contrat, tant dans sa conclusion qu'en ce qui concerne les obligations qui en découlent, possède ce caractère suprême et essentiel, qu'il aboutit à la création d'une nouvelle relation (ou « *status* ») qui, une fois formée, est la plus importante de toutes les associations humaines, celle du mari et de la femme.

Par là, chacune des parties non seulement devient apparentée à la famille immédiate de l'autre, mais a le droit d'être considérée comme telle par toute la communauté dont les deux familles font partie. La stabilité de la société dépend largement de la reconnaissance de cette relation comme une chose permanente. S'il en est ainsi, il doit être aussi impossible pour un homme de rejeter une femme dont il est mécontent et d'en choisir une autre, que de remplacer son père, sa mère ou son enfant par une personne qui lui plaît davantage.

Il a été dit :

Aucune distance ne brise le lien du sang.

Les frères restent frères pour toujours.

La même chose est vraie des parents et de leurs enfants, des grands-parents et de leurs petits-enfants, des oncles, des tantes, des neveux, des nièces et des cousins. Ces relations sont ineffaçables et infrangibles, et on peut bien se demander pourquoi il peut être socialement désirable de refuser une égale mesure de permanence à la relation mari et femme

Le ciment de la société.

Entre les conceptions contractuelles et transcendentales du mariage le compromis est difficile, sinon impossible. Cependant il doit être anxieusement cherché pour faire face aux cas difficiles. On ne peut pas nier que chacune de ces conceptions a ses difficultés particulières. La conception transcendantale, cependant, n'est pas seulement une conception parfaitement intelligible, mais c'est aussi celle sur laquelle la civilisation occidentale est fondée. Elle n'a pas été inventée par le *Church Times* ni même par l'Eglise chrétienne. Si maintenant elle doit être rejetée et remplacée par la conception opposée du mariage contrat, si sa caractéristique essentielle de permanence est attaquée et affaiblie, la stabilité de l'institution de la famille, ainsi que de la société qui est basée sur cette institution, ne peut manquer d'être ébranlée et, finalement, détruite.

— ***Principes de la direction spirituelle*, par l'abbé V.-A. Berto. — Vol. 11 × 17,5 cm., 96 pages. Editions du Cèdre, 13, rue Mazarine, Paris.**

Nouvelle édition, revue et augmentée d'un chapitre, d'un petit livre, écrit en 1932 pour les séminaristes par un ancien directeur au Grand Séminaire de Vannes. Ces principes sont donnés sous forme de lettre à un séminariste, suivie de trois probations préparatoires à la tonsure cléricale. Le titre général de ce livre ne doit pas faire oublier qu'il s'agit surtout de la direction spirituelle pour les candidats au sacerdoce.

— ***Ames pacifiées*, par la baronne Coche de La Ferté. Préface du R. P. Panici, S. J. — Vol. 12 × 19 cm., 204 pages, 225 francs. Editions Spes, 79, rue de Gentilly, Paris, XIIIe.**

Ce volume fait suite à l'ouvrage *Vers la paix par la souffrance*. Il se compose de lettres et méditations à l'usage des infirmes et de leurs amis. Il vise surtout les âmes d'élite pour les conduire aux sommets de la charité et de la vie contemplative. Excellent livre de spiritualité pour les malades et leurs amis, mais une spiritualité d'apostolat chrétien.

— ***Etudes religieuses* (nos 682, 683). La Pensée catholique, Liége. *Les preuves de l'existence de Dieu* à la lumière de la science actuelle de la nature. Discours (22. 11. 51) du Pape Pie XII à l'Académie pontificale des sciences. Introduction par D. Dubarle.**

QUATRE NOUVEAUX BIENHEUREUX

En mai et juin derniers, quatre cérémonies de béatification ont été célébrées à Saint-Pierre de Rome : celles des vénérables Rose Venerini, Raphaelle-Marie du Sacré-Cœur, Bertilla Boscardin et Antoine-Marie Pucci.

La bienheureuse Rose Venerini

Rose Venerini (1656-1728), béatifiée le 4 mai 1952, appartenait à une famille aisée de Viterbe. Elle reçut une excellente éducation et se consacra à Dieu dès son adolescence. Après une crise sentimentale dont elle se libéra par un sacrifice héroïque, diverses circonstances l'empêchèrent de réaliser son désir d'entrer dans un monastère. Une autre vocation lui était réservée, être la fondatrice d'une nouvelle Congrégation enseignante.

Sur le conseil de son directeur spirituel, un Père Jésuite, elle réunit chaque jour les filles du voisinage pour les initier à la doctrine chrétienne et à la prière. Bientôt, des collaboratrices se joignirent à elle, et une pieuse dame leur offrit sa maison pour leur permettre d'étendre leur apostolat non seulement aux fillettes pauvres, mais aussi aux enfants de la noblesse. L'enseignement qu'elles donnaient comportait, avec l'éducation morale et religieuse, la lecture, l'écriture ainsi que les travaux du ménage. C'était une innovation hardie pour ces temps-là où l'on ne se préoccupait guère de l'éducation des filles. Aussi Rose Venerini et ses compagnes se heurtèrent-elles à mille obstacles. On leur contesta le droit d'enseigner la doctrine chrétienne aux filles, sous prétexte que c'était à des hommes — et non à des femmes — que le Christ avait dit : « Qui vous écoute, m'écoute. »

Mais les fruits de ce nouvel apostolat devaient peu à peu désarmer les hostilités. Le cardinal Barbarigo, évêque de Montefiascone, lui accorda son puissant appui. Il demanda à la fondatrice d'ouvrir des écoles dans les principales localités de son diocèse. Puis la nouvelle famille religieuse essaima dans Rome et dans le Latium où un de ses établissements reçut la visite du Pape Clément XI qui tint à adresser cet éloge aux maîtresses : « Vos écoles sanctifieront Rome. » Et, en effet, les foyers bénéficiaient de l'éducation chrétienne des filles. Celles-ci, à leur tour, formaient leurs mères.

Tandis que l'œuvre prospérait, des infirmités, des tribulations de toute sorte, des angoisses et aridités intérieures minèrent la santé de Rose Venerini. En 1727, elle tomba gravement malade, pour mourir quelque temps plus tard, le 7 mai 1728, dans une de ses écoles de Rome.

Aujourd'hui, ses filles, qu'on appelle couramment les Mères Pies, comptent une centaine de maisons en Italie et une vingtaine dans l'Amérique du Nord.

La bienheureuse Raphaelle-Marie du Sacré-Cœur

Dixième enfant d'une famille profondément chrétienne de Pedro-Abad, village de la province de Cordoue, Raphaelle Porras naquit le 1er mars 1850. Contrairement aux usages d'alors, la fillette put faire sa première Communion et recevoir le sacrement de Confirmation dès l'âge de 7 ans. Orpheline à l'âge de 19 ans, elle se soumit à la direction spirituelle d'un saint prêtre, Don Giuseppe Maria Ibarra, curé de Pedro-Abad. Tout naturellement, la jeune fille se détourna de la vie mondaine où l'appelaient son rang social et sa vanité. Ce fut un grand scandale dans sa famille qui parvint à obtenir le déplacement de Don Ibarra. Mais cela ne changea pas les pieux desseins de Raphaelle.

Après un stage de plusieurs mois, en qualité de pensionnaire, chez les Clarisses de Cordoue, avec sa sœur Dolorès qui partageait ses sentiments, les deux sœurs entrèrent dans la maison qui venait d'ouvrir, à Cordoue également, la Société des Sœurs de Marie-Réparatrice, fondée quelques années auparavant, en France, par Mère Marie de Jésus, née Emilie d'Oultremont.

La nouvelle maison prospéra, grâce à l'aide matérielle des deux sœurs qui en assuraient les frais. Mais à la suite de différends, d'incompréhension, de heurts avec les autorités religieuses, les Réparatrices supprimèrent leur noviciat de Cordoue. La plupart des novices se séparèrent de la Congrégation française pour former, sous la direction de Don Urtiz, une nouvelle famille religieuse, inspirée de l'idéal de Mère Marie de Jésus, et vouée, par surcroît, à l'éducation de l'enfance.

Les débuts furent pénibles et, au décès de Don Urtiz, après des vicissitudes douloureuses, l'Institut naissant abandonna Cordoue pour Madrid où il s'établit définitivement, sous la protection du primat d'Espagne, le cardinal Moreno, et sous la direction spirituelle de la Compagnie de Jésus.

Elue supérieure à 27 ans, Raphaelle prit le nom de Marie du Sacré-Cœur. Elle obtint l'approbation de la Règle par le cardinal-primat d'abord, puis, dix ans plus tard, d'une façon encore provisoire, par Léon XIII qui donna à la Congrégation son nom : les Ancelles du Sacré-Cœur.

Effacée, douce, méditative, Raphaelle avait toujours souffert du caractère de son aînée, Dolorès, en religion Sœur Pilar, indocile, dominatrice, portée à gourmander sans cesse sa cadette. Latent pendant une quinzaine d'années, le conflit finit par éclater et faillit compromettre l'avenir de la fondation. Au retour d'un voyage à Rome, Mère Marie du Sacré-Cœur dut, devant une sourde opposition entretenue par sa propre sœur, renoncer spontanément à sa charge.

Sœur Pilar devint Supérieure générale, et Marie du Sacré-Cœur fut reléguée au dernier poste de la maison de Rome. Elle passa les trente-deux dernières années de sa vie dans le silence et l'oubli, poussant l'humilité jusqu'à cacher à son confesseur romain son ancienne qualité. Elle s'éteignit à Rome le 6 janvier 1925.

Animée par son zèle, après ses quinze ans de supériorat, la Congrégation des Ancelles du Sacré-Cœur comptait 179 religieuses réparties en neuf maisons. Les Ancelles sont aujourd'hui au nombre de 2 700, répandues en Europe, en Amérique et au Japon. Elles ont 56 maisons et 11 000 élèves.

La bienheureuse Bertilla Boscardin

Anna Boscardin, béatifiée le 8 juin 1952, était l'aînée de trois enfants d'une famille de petits paysans habitant le bourg de Brendola, dans la pro-

vince de Vicence, en Italie. Née en octobre 1888, instruite par sa mère dont la douceur devait composer avec un mari, brave homme, mais de caractère violent, la petite Anna aimait à prier longuement à genoux devant un tableau de la Madone suspendu à la cuisine. Et cela dès l'âge de 5 ans. Elle secondait sa mère dans le ménage et son père dans les travaux des champs.

Sa piété lui valut de faire sa première Communion dès l'âge de 9 ans. A 13 ans, elle fit vœu de virginité. Très timide, pleine de bonne volonté, mais d'intelligence lente et de faible mémoire, elle ne passait cependant pas dans le village pour une fille exceptionnelle. On l'appelait l'ignorante et l'oie, mais elle ne se blessait pas de ces sobriquets.

Quand elle s'ouvrit à son curé de son désir secret d'entrer en religion, celui-ci lui répondit : « Annette, tu n'es bonne à rien. Des religieuses ne sauraient que faire d'une petite paysanne ignorante comme toi. » Elle repartit, le cœur gros. Mais le prêtre avait surpris le regard attristé de la jeune fille, il se repentit de son refus et la rappela le lendemain matin.

Le 8 avril 1905, Annette quitta la maison paternelle pour entrer chez les Sœurs de Sainte-Dorothée. Elle y prit le nom de Maria-Bertilla. Saine et robuste, elle se vit assigner les travaux les plus pénibles, le four et la buanderie. Elle fit sa deuxième année de noviciat à l'hôpital de Trévise. La Supérieure générale la destinait à la fonction d'infirmière. Mais la supérieure de l'hôpital, Sœur Marguerite, en jugea autrement : qu'attendre de bon de cette petite novice timide, au visage empâté et inexpressif ? Elle la plaça à la cuisine comme aide d'une religieuse âgée et souffrante, chargée de la surveiller et de la former.

Le 8 décembre 1907, profession solennelle de la jeune religieuse, en présence de ses parents, à la maison-mère de Vicence. La Supérieure générale décida pour la seconde fois qu'elle serait infirmière et l'envoya de nouveau à l'hôpital de Trévise. « Encore toi ici ! s'écria à sa vue Sœur Marguerite. O bonne Mère générale ! Que dois-je faire de cette fille ? J'ai besoin d'infirmières pour la chirurgie et pour les maladies contagieuses, et on m'envoie des sujets de ce genre ! » Et la jeune religieuse retourna à ses casseroles.

Le lendemain, faute de personnel, il fallut la mettre dans le secteur des enfants atteints de diphtérie. Comme par enchantement, sa maladresse tomba. Elle se révéla d'emblée infirmière intelligente et habile. Elle imposait le respect, inspirait la confiance. Bien que n'ayant à son actif que trois ans d'école primaire, elle prépara des examens qu'elle passa brillamment.

La première guerre mondiale procura à Sœur Maria-Bertilla d'autres occasions de dévouement comme infirmière des soldats blessés. Mais elle dut abandonner Trévise qui se trouvait sur le front des opérations militaires. Elle eut alors à souffrir beaucoup de l'incompréhension d'une nouvelle supérieure. Elle accepta cette épreuve comme les précédentes.

A ces humiliations s'ajoutèrent les fatigues de veilles continuelles. Sa santé déclina. Revenue à l'hôpital de Trévise, elle y subit une opération chirurgicale. Mais la guérison ne vint pas. Elle mourut dans la nuit du 20 octobre 1922, après avoir converti par son agonie résignée et sereine le médecin-chef de l'hôpital.

Le bienheureux Antoine-Marie Pucci

Le P. Antoine-Marie Pucci (1819-1892), Servite de Marie, béatifié le 22 juin 1952, exerça le saint ministère en Toscane pendant quarante-cinq ans et s'y révéla comme un précurseur de l'apostolat moderne.

Nommé, à 28 ans, curé de Viareggio, alors petite ville de pêcheurs, il groupa successivement les jeunes gens, les hommes, les jeunes filles et les mères de famille, constituant ainsi les quatre associations fondamentales de l'Action catholique italienne d'aujourd hui.

De plus, il fonda l'Institut des Servantes de Marie, pépinière de catéchistes et d'éducatrices avec le concours d'une pieuse jeune fille, Julienne Lenci, et il introduisit dans sa paroisse les Conférences de Saint-Vincent de Paul, au lendemain de leur fondation, ainsi que les œuvres de la Sainte-Enfance et de la Propagation de la Foi.

Cœur plein de charité, il recueillit les enfants tuberculeux pour un séjour sur la plage de Viareggio. Ceux-ci vinrent bientôt par centaines de toute la Toscane, si bien qu'il dut leur construire un vaste bâtiment — la première colonie de vacances de l'Italie. Homme de paix, il apporta fréquemment sa médiation éclairée au sein des familles divisées et dans les conflits du travail.

L'un des traits frappants de son ministère fut son assiduité au confessionnal où on l'y voyait dès 4 heures du matin jusque tard dans la nuit. C'était un religieux scrupuleusement attaché à sa Règle. Un jour qu'on lui reprochait cette fidélité jugée excessive, il observa : « Mieux vaut exagérer en bien qu'en mal. L'obéissance à la Règle de l'Ordre est un vœu, et avec les vœux on ne badine pas. »

Le P. Pucci s'employa à répandre la dévotion à Notre-Dame des Sept-Douleurs, chère aux Servites. Il institua dans sa paroisse la fête du Cœur Sacré de Marie. Aux marins et aux pêcheurs, il inculqua le culte de Marie, Etoile de la mer.

A l'époque troublée de la prise de Rome et de la chute du pouvoir temporel du Saint-Père, il ne cessa de protester contre la violation des droits de Dieu et de l'Eglise. Alors que la Franc-Maçonnerie de Toscane jubilait à la mort de Pie IX, « le dernier des Papes », le curé de Viareggio riposta :

« Un Pape peut mourir ; la Papauté, jamais. »

Le Bienheureux s'éteignit à l'âge de 73 ans, victime de sa charité. Le 6 janvier 1892, on le demanda au chevet d'un mourant. Il pleuvait à torrents sous les rafales. Mais il partit aussitôt. Au port, il fit la rencontre d'un vieillard en guenilles.

— Mon cher, où vas-tu par ce mauvais temps ?

— Eh ! Monsieur le curé, la faim chasse le loup hors du bois ! Je meurs de faim et de froid, je suis sorti pour trouver un morceau de pain.

Emu de cette misère, le P. Pucci se dépouilla de sa pèlerine et la passa sur les épaules du vieillard :

— Garde-la, mon pauvre garçon, elle te va mieux qu'à moi.

Revenu de sa stupeur, le vieux se tourna du côté du curé qui se hâtait vers la maison du mourant, sous une pluie battante, pour lui crier sa reconnaissance...

Une semaine plus tard, Antoine-Marie Pucci mourait d'une pneumonie.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

AOUT 1952

SAMEDI 2. — A L'ÉTRANGER. — Clôture, à *Bâle*, de la seconde Conférence internationale des enseignants socialistes, ouverte le 27 juillet 1952. 20 000 « enseignants socialistes européens » y ont pris part.

— M. Baccouche remet au bey de *Tunisie* le plan des réformes tunisiennes, accompagné d'une lettre d'envoi du résident général.

— Le Conseil d'Etat d'*Egypte* désigne les trois membres du Conseil de Régence : le prince Abdel Moneim, cousin du roi Farouk ; Bahieddine Barakat Pacha, ancien ministre et ancien président de la Cour des comptes, et le colonel d'artillerie Rashad Méhanna, récemment nommé ministre des Communications.

— Le bulletin de l'Agence *Fides* signale que la Sacrée Congrégation de la Propagande a promulgué les décrets suivants :

3 juillet 1952. — Nomination de l'abbé Basile-Sauveur Péres, comme évêque titulaire de Gisipa et coadjuteur avec droit de succession de Mgr Victor Rosario Fernandes, évêque de Mangalore (Inde). Le nouvel évêque est né à Mangalore, le 9 novembre 1900. Ordonné prêtre le 3 décembre 1929, il fut ensuite vicaire, puis curé de Pangala.

10 juillet 1952. — Nomination du R. P. Barthélemy de Porretta (dans le monde : Joseph Evangelesti), des Frères Mineurs Capucins, comme archevêque titulaire de Brysis et coadjuteur sans droit de succession de Mgr Evangéliste Vanni, O. F. M. Cap., archevêque d'*Agra* (*Inde*). Le nouvel évêque, né à Parretta, archidiocèse de Bologne, le 6 avril 1908, fut ordonné prêtre le 18 juillet 1932 et, en 1934, envoyé à la Mission d'Agra. Il était directeur de l'école diocésaine de Sardhana.

19 juillet 1952. — Nomination du R. P. Auguste Azzolini, de la Société de Saint-François-Xavier, de Parme, comme préfet apostolique de Makni (*Sierra Leone*).

DIMANCHE 3. — Elections au Conseil de la République en Savoie pour pourvoir au remplacement de M. François Dumas, R. G. R., décédé. M. Paul Chevalier, radical-socialiste, maire de Chambéry, est élu.

A L'ÉTRANGER. — La Fédération générale du travail de *Belgique* décide qu'une grève générale de vingt-quatre heures aura lieu le 9 août, pour protester contre le service de deux ans.

— Criminel attentat à *Sousse*, dans la nuit du 2 au 3 août. Des terroristes tirent sur la foule au cours d'une fête. Deux morts, plusieurs blessés.

— La Chambre de l'*Iran* vote les pleins pouvoirs au Dr Mossadegh. Les biens de Ghavam Sultaneh sont confisqués.

— Le président des *Etats-Unis* signe la ratification des accords de Bonn confirmant l'intégration de l'Allemagne dans le système de défense européen.

— A *Helsinki*, clôture des XVe Jeux Olympiques devant 60 000 spectateurs.

LUNDI 4. — A L'ÉTRANGER. — Congrès de l'Association luthérienne mondiale, à *Hanovre*. Le Dr Lilje, évêque protestant de cette ville, est élu président.

— A *Honolulu*, première réunion du Conseil du Pacifique, en présence de MM. Acheson, Casey et T. C. Webb.

— L'Agence *Kipa* annonce l'élection du T. R. P. René Ziggiotti comme Supérieur général des Salésiens et cinquième successeur de saint Jean Bosco. Né le 9 octobre 1893, à Campodoro, près de Padoue, il entrait, dès l'âge de 7 ans, dans une maison salésienne, puis, en 1908, dans un noviciat. En fin de ses études, il obtint le doctorat ès lettres et fut ordonné prêtre le 8 décembre 1920 ; il dirigea ensuite plusieurs collèges salésiens et fut nommé, en 1934, inspecteur central. En 1937, il devint directeur général des études au Conseil supérieur de la Congrégation. Il était préfet général et vicaire de Don Ricaldone († 25. 11. 51), à qui il succéda en 1950.

MARDI 5. — A La Louvesc, clôture des fêtes célébrées en l'honneur de la bienheureuse Thérèse Couderc, ouvertes le 31 juillet. Mgr Feltin a célébré la messe pontificale et prononcé le panégyrique.

— Dans les Basses-Alpes, sur la route de Marseille à Grenoble, au lieudit « La Grand'Terre », des campeurs sont découverts assassinés. Les victimes sont sir Jack Drummond, 40 ans ; sa femme, 36 ans, et leur fille, Elizabeth, une enfant de 11 ans. Sir Jack Drummond avait été conseiller du ministère anglais du Ravitaillement. C'était un éminent diététicien. Il dirigeait, depuis 1946, les laboratoires de la plus grande entreprise de produits pharmaceutiques britanniques « Boots » et collaborait régulièrement à de nombreuses publications scientifiques.

A L'ÉTRANGER. — A *Genève*, ajournement *sine die* de la Commission de l'O. N. U., chargée d'enquêter sur la possibilité d'élections libres dans toute l'Allemagne.

— En *Belgique*, campagne d'agitation contre le service de deux ans. Une centaine de jeunes soldats sont arrêtés à la suite de troubles qui se sont produits dans le camp militaire de Casteau, près de Mons.

— Le Cabinet de l'*Egypte* publie un décret portant confiscation des propriétés égyptiennes de l'ex-roi Farouk. Les biens sont estimés à 100 millions de livres sterling (environ 100 milliards de francs français). Les trois régents prêtent serment devant les ministres.

— En *Corée* du Nord, en vue de raids aériens massifs, le commandement des Nations Unies invite par tracts la population à évacuer 78 villes.

— Mort, à *Berlin*, à l'âge de 92 ans, de la romancière allemande Clara Viebig. Née à Trêves en 1860, elle se destina d'abord à la carrière de cantatrice et commença à écrire en 1906. Son œuvre s'étend jusqu'en 1925. Elle comprend une série de romans, dont plusieurs ont pour thème la vie des populations de l'Eifel, où elle fit de longs séjours. D'autres sont d'inspiration historique. Principales œuvres : *Enfants de l'Eifel, Filles du Rheinland, Dilettantes de la vie, Vive l'art, Le village des femmes, Le pain quotidien, La garde du Rhin, Les filles d'Hécube, La mer Rouge, Sous l'arbre de la liberté, Charlotte von Weiss.*

MERCREDI 6. — A L'ÉTRANGER. — Ouverture, à *Rome*, à la Chancellerie apostolique, sous les auspices de la Sacrée Congrégation Consistoriale, du Congrès des missionnaires des émigrants et des aumôniers de bord.

— Ouverture, à Villach (Autriche) du Congrès annuel des « nouvelles équipes internationales ».

— *Radio-Vatican* annonce que sur les trois évêques que compte la Bulgarie, deux sont en prison. Il s'agit de NN. SS. Cyrille Kourteff, évêque titulaire de Briula et exarque apostolique pour les Bulgares de rite byzantin, et Jean Roumanoff, vicaire apostolique de Sofia et Plovdiv.

— A *Honolulu* (Philippines), fin du Conseil de l'A. N. Z. U. S., qui s'était réuni pour étudier les questions posées par le traité signé le 1er septembre 1951 entre les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour la défense du Pacifique.

JEUDI 7. — Le R. P. Villain, actuellement directeur de l'Action populaire de Vanves, devient directeur de la revue *Etudes*.

— M. Jean Monnet est nommé président de la Haute-Autorité du « pool acier-charbon ».

A L'ÉTRANGER. — M. Binoche, directeur d'Afrique-Levant au ministère des Affaires étrangères, est reçu par le bey de *Tunis* au palais de Carthage. Le bey donnera sa réponse sur les réformes vers le 20 août.

— En *Italie*, grève communiste de vingt-quatre

heures dans les chemins de fer. Elle se solde par un demi-échec ; elle n'a été suivie que par 50 pour 100 des cheminots.

— A *Toronto*, fin de la 18e Conférence internationale de la Croix-Rouge concernant la guerre bactériologique et le sort des prisonniers en Corée.

VENDREDI 8. — Mort, à Paris, de la romancière André Corthis. De son nom de jeune fille, Andrée Husson ; elle était née à Paris, en 1885. Elle avait débuté par un recueil de vers : *Gemmes et moires*, qui reçut le prix Femina. Elle obtint, en 1919, le prix du roman, de l'Académie française, avec : *Pour moi seule*. Autres œuvres : *La nuit incertaine*, *Le merveilleux retour*, *Soledad*, *La chouette écartelée*, *Cris dans le ciel*, *Nona Maria*, *La mesure d'aimer*. Elle publia, en outre, dans *l'Illustration*, de nombreuses enquêtes sur l'Espagne. Elle était membre du jury *Femina*. Ses romans, qui sont d'une grande puissance d'évocation, appellent souvent des réserves morales.

A L'ÉTRANGER. — M. Syngman Rhee est réélu président de la *Corée* du Sud.

SAMEDI 9. — A L'ÉTRANGER. — Le bulletin de l'Agence *Fides* signale que la Sacrée Congrégation de la Propagande a promulgué les décrets suivants : 10 juillet 1952,

1° élévation de la préfecture apostolique de Ziguinchor (*Sénégal*) au rang de vicariat apostolique, qui demeure confié à la Congrégation du Saint-Esprit ;

2° nomination de Mgr Prosper Dodds, de la Congrégation du Saint-Esprit, préfet apostolique de Ziguinchor, comme évêque titulaire de Bennefa et vicaire apostolique du nouveau vicariat apostolique de Ziguinchor. Mgr Prosper Dodds est né le 17 février 1915, à Saint-Louis du Sénégal. Entré comme novice chez les Pères du Saint-Esprit, en 1932, il fut ordonné prêtre à Fribourg, le 23 juillet 1939. La même année, il partit pour le Sénégal. Il était préfet apostolique de Ziguinchor depuis 1947.

— En *Belgique*, grève générale de vingt-quatre heures contre le service militaire de deux ans. Elle s'est déroulée dans le calme.

— Le Sénat d'*Iran* vote, à son tour, les pleins pouvoirs au Dr Mossadegh.

— Mort, à Eastbourne (*Grande-Bretagne*), à l'âge de 74 ans, du romancier Jeffrey Farnol, auteur de *The broad highway* (*La route large*).

— Le gouvernement de l'*Iran* demande à la Grande-Bretagne la reprise des négociations sur le pétrole, sur la base de la loi de nationalisation.

DIMANCHE 10. — A Madagascar, M. Longuet (ind.), conseiller de l'Union française, dont l'élection au Conseil de la République avait été invalidée, est à nouveau élu sénateur.

A L'ÉTRANGER. — A *Luxembourg*, entrée en fonctions de la Haute-Autorité du charbon et de l'acier (plan Schuman). M. Jean Monnet, président, prononce le discours inaugural.

LUNDI 11. — A son arrivée à Nice, l'empereur Bao Daï fait une déclaration à l'Agence *France-Presse* dans laquelle il reconnaît que « l'indépendance du Viet-Nam est devenue une réalité concrète » et que « la France a tenu sa parole ».

A L'ÉTRANGER. — En *Jordanie*, le Parlement, statuant sur des rapports médicaux, prononce la déchéance du roi Talal et proclame son fils, Hussein Ibn Talal, âgé de 17 ans, souverain constitutionnel.

— A *Washington*, ouverture de la Conférence internationale sur l'avenir du Sud-Est asiatique. 150 experts des questions d'Extrême-Orient y participent. Clôture le 15 août.

— A Mexico, ouverture, jusqu'au 16 août du IVe Congrès de l'Organisation mondiale pour l'éducation. Thème : « L'élimination des conflits internationaux par l'éducation des jeunes enfants ». Une Française, Mme Herbinière-Lebert, préside cette assemblée, à laquelle participent 21 nations. Les conclusions en seront publiées par l'U. N. E. S. C. O.

MARDI 12. — Réunion, au Palais de Chaillo[t] des six représentants des nations participant à l[a] Communauté européenne de défense, pour l'unifor[misation] de la durée du service militaire. Aucun[e] décision n'a été prise.

A L'ÉTRANGER. — A *Greenwich* (Connecticut) mort du général William N. Haskell, qui dirige[a] les missions américaines de secours en Russie, e[n] Roumanie, en Grèce et en Turquie, après la pre[mière] guerre mondiale.

— Un arrêté de l'empereur Bao Daï constitue l[e] Conseil national provisoire du *Viet-Nam*, premièr[e] Assemblée consultative. Formé de 21 personna[lités], il émettra un avis sur toutes les question[s] dont il sera saisi par le président du Conseil. Un[e] Assemblée élue le remplacera dès que les circons[tances] le permettront. Sa première session se tiendra le 1er septembre.

— En *Corée*, par suite du désaccord persistan[t] sur la question du rapatriement des prisonniers la Conférence de Pan-Mun-Jom est de nouvea[u] suspendue jusqu'au 19 août.

MERCREDI 13. — A Paris, deuxième Conférence franco-allemande sur la Sarre, entre M. Rober[t] Schuman et M. Hallstein. M. Schuman présente u[n] projet d'européanisation de la Sarre.

A L'ÉTRANGER. — A *Téhéran*, des membres d[u] parti « sumka » (nazis) saccagent les bureau[x] d'information de l'ambassade d'U. R. S. S. et d[e] la légation de Hongrie.

— En attendant l'uniformisation de la durée d[u] service militaire dans les nations participant a[u] pacte atlantique, la *Belgique* décide de le réduir[e] à vingt et un mois.

— La loi martiale, en vigueur à *Téhéran*, depui[s] le 30 mars 1952, est levée.

— On signale de *Rome* que S. Exc. Mgr Wendel évêque de Spire, a été nommé archevêque d[e] Munich, en remplacement du cardinal Faulhaber récemment décédé. Mgr Joseph Wendel, né au dio[cèse] de Spire en 1901, fut ordonné prêtre en 1927 devint évêque coadjuteur de Spire en 1941 et suc[céda] à Mgr Sébastian, décédé le 20 mai 1943.

— A *Alexandrie*, des émeutes sanglantes mettent aux prises les ouvriers des filatures M. I. S. R. e[t] la troupe. Nombreuses victimes. L'état d'alerte es[t] proclamé.

JEUDI 14. — Mgr Urtasun est nommé évêque d[e] Valence, en remplacement de Mgr Pic, décédé l[e] 26 novembre dernier. Le nouvel évêque est né à Bayonne, le 9 août 1894. Elève du Séminaire fran[çais] de Rome, il devait y couronner ses études par le doctorat en philosophie et en théologie e[t] la licence en droit canonique. Ordonné prêtre à Saint-Louis de Bayonne, le 2 juillet 1917, il devin[t] secrétaire de son oncle, Mgr Légasse, évêqu[e] d'Oran (1915-1920), puis de Périgueux (1920-1931). En 1925, il fut chanoine titulaire et se vit confie[r] les fonctions d'official et de vicaire général d[e] Périgueux, en 1943. Doyen du Chapitre en 1947 M. le chanoine Urtasun était nommé la mêm[e] année prélat de Sa Sainteté.

— Le spéléologue Marcel Loubens trouve l[a] mort dans le gouffre de la Pierre-Saint-Marti[n] (près de Sainte-Engrace, Basses-Pyrénées), à 356 mètres de fond. Il est cité à l'ordre de l[a] nation.

A L'ÉTRANGER. — L'U. R. S. S. rejette le proje[t] de traité de paix abrégé, en huit points, sur l'Au[triche], que lui avaient soumis les trois puissance[s] occidentales le 13 mars dernier.

— A *Budapest*, M. Mathias Rakosi, secrétair[e] général du parti communiste, est nommé présiden[t] du Conseil de Hongrie en remplacement d[e] M. Istvan Dobi, démissionnaire.

— Au *Népal*, à la suite de la démission d[u] gouvernement congressiste de M. Matrika Koirala le roi Tribhuvana prend le pouvoir, assisté d'u[n] Conseil de cinq membres.

— A *Londres*, mariage de M. Anthony Eden ministre des Affaires étrangères de Grande-Bre[tagne], avec Mlle Clarisse Churchill, nièce d[e]

M. Winston Churchill. M. Eden étant divorcé, aucune cérémonie religieuse n'a été célébrée.

— Aux *Philippines,* les rebelles « *moros* » (hors-la-loi musulmans) sont écrasés par les forces gouvernementales dans l'île de Jolo.

VENDREDI 15. — A Perpignan, mort du sculpteur Gustave Violet, auteur de nombreux monuments aux morts dans le Midi de la France.

A L'ÉTRANGER. — Réélu président de la République de Corée du Sud, M. Syngman Rhee fait son entrée officielle à *Séoul.*

SAMEDI 16. — A Tunis, le bey reçoit les représentants des divers partis, afin de solliciter leur avis sur les réformes proposées par la France. Une Commission des Douze établira un rapport qui servira de base aux contre-propositions tunisiennes.

— A Toulouse, mort du professeur Joseph Calmette, président de la Société archéologique du Midi, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Né à Perpignan le 1er septembre 1873, ancien élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole française de Rome, ancien titulaire de la chaire d'histoire du moyen âge à la Faculté des lettres de Toulouse, ancien directeur de l'Institut d'études méridionales, il laisse une œuvre considérable. Ses principaux ouvrages sont : *La diplomatie carolingienne du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve, La société féodale, Louis XI et l'Angleterre,* qui lui valut le prix Gobert, en 1930 ; *Le monde féodal, L'élaboration du monde moderne, Histoire de l'Espagne.* Il s'intéressait également aux fouilles historiques et participa à celles de Saint-Bertrand-de-Comminges.

A L'ÉTRANGER. — A *Moscou,* M. Louis Joxe, nouvel ambassadeur de France, présente ses lettres de créance à M. Chvernik, président du praesidium du Soviet suprême de l'U. R. S. S.

— Des inondations ravagent le sud et le sud-ouest de l'*Angleterre,* faisant des dégâts importants et de nombreuses victimes. La station balnéaire de Lynmouth (Devonshire) est complètement détruite ; d'autres villes sont durement éprouvées.

DIMANCHE 17. — Au hameau des Boisses (Savoie), consécration, par Mgr Jauffrès, assisté de Mgr Terrier, de l'église Saint-Jacques de Tarentaise, reconstitution exacte de celle de l'ancien village de Tignes, englouti dans les eaux du barrage.

— A Paris, clôture du premier rassemblement international du scoutisme féminin. 1 500 « aînées » scoutes, représentant 24 pays, y participèrent et parcoururent la France.

— Au collège Saint-Martin de Pontoise, ouverture de la 3e Semaine internationale de culture religieuse et professionnelle, organisée par les Equipes internationales de renaissance chrétienne. Clôture le 27 août.

A L'ÉTRANGER. — A *Téhéran,* de violentes bagarres mettent aux prises des « paniranistes » et des militants communistes du parti Toudeh.

LUNDI 18. — A L'ÉTRANGER. — A *Genève,* ouverture de la Conférence diplomatique internationale des droits d'auteur. 47 nations y participent, parmi lesquelles une délégation du Saint-Siège, présidée par Mgr Comte. La délégation française est dirigée par M. Marcel Plaisant.

— A *Moscou,* après la réception de M. Chou En Lai et des experts de sa délégation, ouverture de la Conférence sino-soviétique sur la collaboration politique et l'assistance économique, financière et militaire de l'U. R. S. S. à la Chine, particulièrement dans la guerre de Corée.

— A *Brioni,* le maréchal Tito reçoit les ambassadeurs des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de France, et s'entretient avec eux de la question de Trieste. Un accord direct Italie-Yougoslavie est préconisé.

— A *Washington,* ouverture du VIe Congrès international des pâturages, auquel participent 2 000 spécialistes agricoles de 50 pays. Clôture le 23 août.

— A *Alexandrie,* le tribunal militaire juge les responsables des émeutes du 13 août et condamne à la pendaison Mustapha Khamis, l'un des instigateurs.

— A *Téhéran,* protestation de l'U. R. S. S. contre la mise à sac du bureau d'information soviétique, le 13 août.

MARDI 19. — Mort de l'orientaliste Charles Autran, âgé de 73 ans. Ancien pensionnaire à l'Institut français d'archéologie du Caire, il laisse une œuvre importante, notamment : *Les Phéniciens, Tarkondemos, L'épopée hindoue, Homère et les origines sacerdotales de l'épopée grecque, La préhistoire du christianisme.*

A L'ÉTRANGER. — A *Berlin,* ouverture du 75e Congrès des catholiques allemands. Mgr Munch, nonce apostolique, 18 archevêques et évêques et plusieurs délégations étrangères y participent. Allocution de Mgr Weskam ; élection de Mme Klausener à la présidence. Clôture le 24 août.

— A *Téhéran,* nouvelles bagarres entre « paniranistes » et partisans Toudeh. Les locaux du journal communiste « Bessouye Ayandeh » et la « Maison de la Paix » sont incendiés.

— A l'issue d'une réunion d'une heure, la Conférence de Pan-Mun-Jom (*Corée*) est à nouveau suspendue et reportée au 27 août.

MERCREDI 20. — Départ du 79e Pèlerinage National à Lourdes. 16 trains de malades et de pèlerins convergent vers la cité mariale.

— A Longueil-Annel (Oise), fin du premier Congrès du « Feu Vert » qui a duré deux semaines et réuni les congressistes de 10 pays. Le « Feu Vert » est un nouveau mouvement international d'aide à la jeunesse en danger moral ou physique. Il désire travailler en liaison avec toutes les organisations déjà existantes qui poursuivent le même but.

A L'ÉTRANGER. — A *Bonn,* mort du Dr Kurt Schumacher, président du parti social-démocrate allemand. Né à Kulm (Prusse orientale) en 1895, il fit ses études à l'Université de Munich. Blessé sur le front russe au début de la guerre de 1914, il fut amputé du bras droit. Il reprit ses études à l'Université de Berlin. En 1920, il devint rédacteur en chef du journal socialiste de Stuttgart. De 1924 à 1931, il fut député au Landtag wurtembourgeois. Puis élu au Reichstag en 1930. Arrêté en 1933 pour son hostilité au nazisme, il fut interné dix ans dans les camps nazis. Relâché en 1943, presque aveugle, avec une santé gravement compromise, il fut arrêté de nouveau en 1944 après l'attentat contre Hitler. Libéré en 1945 par les armées alliées, il reconstitua le parti social-démocrate, dont il fut élu président en mai 1946. Entre-temps, il avait dû subir en 1948 l'amputation de la jambe gauche et, depuis 1951, il gardait la chambre d'où il continuait à diriger son parti avec une grande énergie. Il fut toujours anticommuniste résolu ; il était l'adversaire du chancelier Adenauer ; son éloquence passionnée lui valait un grand prestige dans les masses allemandes. Il voulait d'abord la reconstitution de l'unité et de la puissance allemandes et préconisait sa neutralité entre l'Est et l'Ouest.

— A *Téhéran,* à la suite des émeutes des 13, 17 et 19 août et de l'effervescence persistante, l'état de siège est proclamé et la loi martiale rétablie.

— En *Egypte,* à Far-Askour, près de Damiette, arrestation de l'écrivain français Roger Vailland, envoyé de la presse communiste française.

JEUDI 21. — Arrestation de Maurice Thorez, fils aîné du leader communiste, compromis dans les manifestations du 28 mai contre le général Ridgway.

— A Louveciennes, au S. H. A. P. E., entretien entre le général Ridgway et le maréchal britannique Slim au sujet du commandement en Méditerranée et en Moyen-Orient.

— A Campan, mort de la poétesse de langue bigourdane, Philadelphe de Gerde, à l'âge de 81 ans.

A L'ÉTRANGER. — A *Moscou*, le maréchal Staline reçoit M. Louis Joxe, nouvel ambassadeur de France.

— A *Genève*, mort de la comtesse Greffulhe, née Elisabeth de Caraman-Chimay, âgée de 92 ans. Elle fut la figure la plus marquante de la société mondaine à Paris avant 1914.

— A *La Haye*, au cinquante-sixième jour de la crise ministérielle, M. Donker (socialiste) renonce à la mission de former le gouvernement que lui avait confiée la reine Juliana le 5 août.

— S. S. Pie XII adresse un radiomessage au LXXV[e] Congrès des catholiques allemands à Berlin.

VENDREDI 22. — Le gouvernement décide de relever le taux de majoration des rentes viagères du secteur public. Un projet sera soumis à l'Assemblée nationale dès la rentrée parlementaire.

A L'ÉTRANGER. — A *Londres*, fin des entretiens de M. Jean Monnet avec le gouvernement. Une délégation ,présidée par sir Cecil Weir, siégera à Luxembourg dès le 1[er] septembre pour assurer la coopération de la Grande-Bretagne avec la Haute-Autorité du pool charbon-acier.

SAMEDI 23. — A l'abbaye de La Pierre-qui-Vire (Yonne), bénédiction du nouvel Abbé, Dom Denis Huerre, qui succède à Dom Placide de Rothon.

— A l'occasion du 8[e] anniversaire de la Libération, le *Journal Officiel* publie la loi élevant le général Leclerc à la dignité de maréchal, à titre posthume.

— A Orvilliers (Seine-et-Oise), mort du professeur H. Coulière, âgé de 83 ans, membre de l'Académie de médecine.

A L'ÉTRANGER. — Suite à sa proposition du 10 mars dernier et en réponse à la dernière note des « Trois » du 10 juillet, l'U. R. S. S. redemande la réunion d'une Conférence des Quatre, au plus tard en octobre, pour étudier les questions suivantes en rapport avec le problème allemand : préparation du traité de paix, formation d'un gouvernement unique, organisation d'élections uniques et libres, fixation de la date de retrait des forces d'occupation. Des représentants des deux Allemagne devraient, en outre, participer à cette Conférence.

— En Corée, de nouvelles révoltes de prisonniers sino-coréens ont eu lieu au camp de Koje les 11, 19 et 23 août. La troupe a dû intervenir ; on compterait 1 mort et 52 blessés.

DIMANCHE 24. — A Viry-Châtillon (Seine-et-Oise), mort de M. Pierre Le Nail, âgé de 77 ans, ancien député du Rhône.

A L'ÉTRANGER. — A *Hanovre*, 100 000 personnes assistent aux funérailles du D[r] Kurt Schumacher.

— A Berlin, cérémonie de clôture du LXXV[e] Katholikentag, à laquelle assistent 180 000 catholiques allemands, dont 60 000 venus de la zone soviétique. Allocutions de Mgr Weskamm et de Mgr Muench, nonce apostolique.

— A l'Université de *Montréal*, ouverture du XXII[e] Congrès mondial de *Pax Romana*, sur le thème : « La mission de l'Université ». Il réunit près de 600 délégués d'Amérique du Nord, d'Amérique latine et d'Europe.

— A *Long-Crendon* (Grande-Bretagne), mort de l'écrivain britannique Harold Massingham, à l'âge de 64 ans, dont les œuvres les plus notoires se rapportent à l'archéologie.

LUNDI 25. — A Lourdes, journée de clôture du 79[e] Pèlerinage National, auquel 40 000 pèlerins ont participé, dont 1 000 allongés.

— A Monaco, II[e] Congrès de l'Académie internationale du tourisme. Un *Vocabulaire international du tourisme*, rédigé d'abord en français et en anglais, puis traduit en d'autres langues, paraîtra fin 1952. Il sera mis à jour et réédité tous les deux ans.

— Mise en liberté provisoire de Maurice Thor fils.

A L'ÉTRANGER. — Au *Caire*, remise en liberté de l'écrivain Roger Vailland, arrêté le 20 août.

— A *Téhéran*, arrestation de Davoud Monc Zadeh, chef du parti « Sumka », à la suite de l'enquête sur l'attentat commis le 13 août cont le Bureau d'informations soviétique.

MARDI 26. — A L'ÉTRANGER. — A *Amma* venant de Genève par avion, arrivée du jeune r Hussein de Jordanie, au milieu d'un gra enthousiasme populaire. En attendant sa majorit un Conseil de régence composé de trois membr assurera le pouvoir.

— A *La Nouvelle-Delhi*, ratification du trai de paix entre l'Inde et le Japon.

— En *Egypte*, le général Neguib reçoit s'entretient avec Mustapha Khamis, le condam à mort des émeutes d'Alexandrie.

— En *Corée*, ajournement au 4 septembre, pour la cinquième fois consécutive, de la Co férence de Pan-Mun-Jom, aucun rapprocheme n'étant réalisé sur la question des prisonniers.

— A *Genève*, ouverture de la Conférence ind pakistanaise sur le problème du Cachemire, so la présidence du D[r] Graham, médiateur de l'O N. U.

— A *New-York*, les Etats-Unis demandent a Conseil de sécurité l'admission du Japon à l'O N. U.

MERCREDI 27. — A Angers, mort de M. Eugèn Morel, président du Syndicat national des jou nalistes, âgé de 67 ans.

— Les légations des Etats-Unis, de la Grand Bretagne et de la France dans les pays du Moye Orient sont élevées au rang d'ambassades.

19 oct. 1952. N° 1132. — Nouvelle série : N° 219

Ce numéro contient :

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8[e]. *Le directeur :* R. BERTEAUX.